

Loto Québec



Rapport annuel 2005



une

[gestion]]responsable[

LIBRARY USE ONLY

HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
JUL 05 2005
MCGILL UNIVERSITY

Table des matières

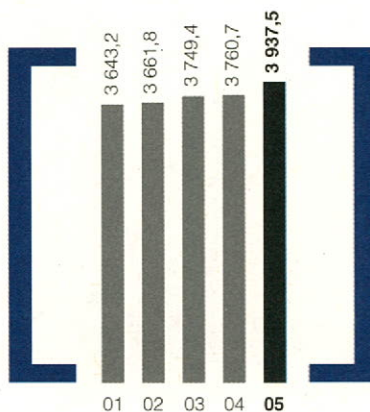
1	Mission
2	Bilan financier
4	Une gestion responsable
6	Message du président – directeur général
10	Membres du conseil d'administration
11	Structure organisationnelle
12	Revue des activités commerciales
12	Loteries
18	Casinos, restauration et hôtellerie
24	Loteries vidéo
28	Bingo
32	Ingenio
36	Revue des activités de gestion
43	Pour une contribution responsable
49	Revue financière
52	Rapport de la direction
52	Rapport du vérificateur
53	États financiers consolidés
56	Notes complémentaires
67	Résultats comparatifs
68	Code d'éthique et de déontologie
70	Politique linguistique
	Adresses des bureaux

Loto-Québec a pour mission d'exploiter dans l'ordre et la mesure des jeux de hasard et d'argent au Québec. Créée en 1969 afin d'implanter une loterie publique, la Société a depuis reçu de son actionnaire, le gouvernement québécois, de nouveaux mandats qui l'ont amenée au fil des ans à diversifier ses activités. – Ainsi, en plus d'une loterie d'État, la Société exploite aujourd'hui trois casinos, des services connexes de restauration et d'hébergement, un réseau de loterie vidéo et des activités de bingo en réseau. Elle offre également sur le marché international des produits et des services qu'elle développe dans les domaines de sa compétence. – Loto-Québec retourne le fruit de ses activités au gouvernement et à la collectivité québécoise. Consciente de ses responsabilités sociales, la Société finance un programme de prévention et de traitement du jeu pathologique tout en menant ses propres actions pour prévenir la dépendance au jeu. Son engagement social s'exprime de diverses autres façons, notamment par un soutien financier à l'action communautaire et un programme de commandites ayant des retombées sur l'ensemble du territoire québécois.

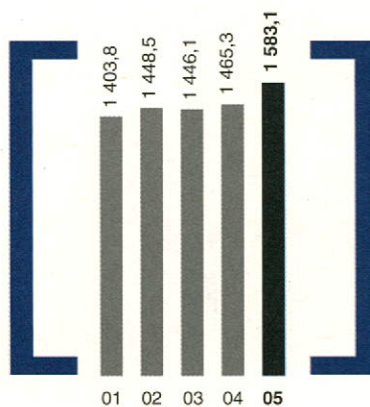
Au 31 mars
(en milliers de dollars)

	2005	2004	Variation	Variation
			\$	%
Revenus totaux	3 937 464	3 760 743	176 721	4,7
Loteries	1 857 225	1 812 785	44 440	2,5
Casinos	751 913	728 906	23 007	3,2
Restauration	82 766	79 617	3 149	4,0
Hébergement	13 407	12 447	960	7,7
Loteries vidéo	1 236 884	1 128 847	108 037	9,6
Bingo	36 597	36 929	-332	-0,9
Multimédia	1 070	642	428	66,7
Transactions intersociétés	-42 398	-39 430	-2 968	7,5
Lots attribués – loteries	964 397	962 692	1 705	0,2
Lots attribués – bingo	16 574	16 734	-160	-1,0
Bénéfice brut	2 475 875	2 297 280	178 595	7,8
Bénéfice net	1 583 133	1 465 250	117 883	8,0
Dividendes	1 511 000	1 493 000	18 000	1,2
Autres sommes versées aux gouvernements du Québec et du Canada	244 250	242 268	1 982	0,8
Actif total	942 309	1 010 401	-68 092	-6,7
Avoir de l'actionnaire	135 022	134 717	305	0,2

Revenus totaux
(en millions de dollars)

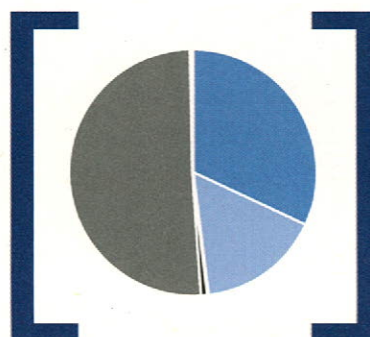


Bénéfice net
(en millions de dollars)



Répartition du bénéfice net consolidé
(en milliers de dollars)

■ Loteries vidéo	809 173 \$
■ Loteries	520 890 \$
■ Casinos, restauration et hébergement	256 009 \$
■ Bingo	2 156 \$
□ Multimédia	-5 095 \$



une
[gestion]

- **Maintenir** le niveau de bénéfices nets versés au gouvernement du Québec
- **Accroître** l'efficacité et la performance générale de la Société
- **Maximiser** les synergies avec nos partenaires commerciaux
- **Satisfaire** la clientèle en innovant et en renouvelant notre offre commerciale



]responsable[

- Faire en sorte de **réduire** les coûts sociaux reliés aux jeux de hasard
- **Ne pas augmenter** l'offre globale de jeu au Québec
- **Contribuer** au succès et au développement de l'industrie touristique
- **Assurer** un maximum de retombées économiques
- **Soutenir** l'action communautaire

Loto-Québec vient de terminer un exercice financier particulièrement fructueux, autant sur le plan des résultats obtenus et des projets réalisés qu'au regard des étapes franchies dans des dossiers importants liés à son Plan de développement 2004-2007. En cette année anniversaire marquant les 35 ans d'activités de la Société, nous sommes fiers du bilan de l'exercice 2004-2005, dont chacune des composantes témoigne d'une gestion saine et responsable.



Les résultats de l'exercice

Les résultats d'exploitation de la dernière année sont à la hauteur des attentes de notre actionnaire, le gouvernement du Québec, à qui nous avons versé des contributions totalisant 1,669 milliard de dollars, dont 1,511 milliard en dividendes – une augmentation de 18 millions par rapport à l'exercice précédent. L'entreprise a généré des revenus consolidés de 3,937 milliards de dollars, en hausse de 4,7 %. Ces revenus ont permis de dégager un bénéfice net consolidé de 1,583 milliard, supérieur de 8 % à celui de l'exercice précédent.

Nos trois principaux secteurs d'activité ont contribué à la croissance de notre chiffre d'affaires. Les loteries, les casinos (incluant la restauration et l'hôtellerie) et les loteries vidéo ont en effet augmenté leurs revenus respectivement de 2,5 %, 3,3 % et 9,6 %. Quant aux bénéfices nets, la progression a été de 6,9 % pour les loteries et de 11,8 % pour les loteries vidéo alors que le secteur des casinos a enregistré une légère diminution de 0,6 %.

La hausse des revenus et du bénéfice net du secteur des loteries est un motif de grande satisfaction pour nous. Attribuables notamment à la relance du *Lotto 6/49*, les ventes records de ce secteur récompensent les efforts que nous avons déployés pour renouveler notre offre de produits et adapter nos pratiques commerciales à l'évolution des préférences des consommateurs. La bonne performance de ce secteur à l'origine de la création de l'entreprise n'est pas étrangère, par ailleurs, aux décisions judicieuses que nous avons prises en matière de développement informatique afin de nous assurer que nos systèmes demeurent performants, fiables et sécuritaires.

Le secteur des casinos présente un bilan contrasté. L'accroissement des revenus est de nature à nous réjouir, mais cette augmentation cache deux grands motifs d'inquiétude, soit une rentabilité moindre et une baisse de fréquentation de nos établissements de Montréal et de Gatineau. La diminution du bénéfice net appelle la poursuite de nos efforts pour un contrôle encore plus serré de nos coûts. Quant à la baisse d'achalandage, elle reflète la concurrence très forte qui existe maintenant sur le marché nord-américain des casinos – phénomène qui milite en faveur du déménagement du Casino de Montréal.

Le redéploiement de notre réseau d'appareils de loterie vidéo

La hausse des revenus provenant des appareils de loterie vidéo (ALV) confirme l'attrait des consommateurs pour ce produit. On sait maintenant que cette popularité n'est pas sans conséquence puisque les utilisateurs d'ALV comptent parmi les joueurs les plus susceptibles de développer des problèmes de jeu. Conscients de nos responsabilités envers cette clientèle, nous avons proposé au gouvernement de réduire d'au moins 31 % le nombre de sites offrant des jeux sur ALV et de retirer ainsi 2 500 appareils du réseau que nous exploitons présentement dans les bars, le tout selon des modalités détaillées dans notre Plan de développement 2004-2007.

Notre actionnaire a donné le feu vert à la réalisation de ce volet important de notre Plan de développement axé sur la diminution de l'accessibilité des appareils. Les propriétaires des 702 bars concernés ont été avisés que nous allons mettre fin à leur contrat à une date postérieure au 25 novembre 2005 et qu'ils toucheront une compensation financière équivalant aux commissions perçues durant les 12 mois précédant la date du retrait des ALV de leur établissement.

Notre Plan de développement prévoit aussi qu'environ 1 770 des 2 500 appareils récupérés seront relocalisés dans un réseau de sites contrôlés. La question des hippodromes n'étant pas encore réglée, il est trop tôt pour connaître le nombre exact, l'emplacement et le calendrier de construction de ces sites contrôlés, mais il est d'ores et déjà acquis que nous allons nous-mêmes assurer la gestion quotidienne de leurs activités de jeu au moyen d'une nouvelle filiale.

La reconfiguration de notre réseau d'ALV aura pour effet de réduire substantiellement l'offre de jeu dans les quartiers où les risques de coûts sociaux sont plus élevés. L'offre d'ALV demeurera toutefois suffisamment importante et géographiquement diversifiée pour éviter le retour des appareils illégaux. Entre-temps, pour accroître l'efficacité de nos initiatives en matière de jeu responsable, nous allons mettre en œuvre une série de nouvelles mesures impliquant le réseau des établissements qui offrent de la loterie vidéo.

L'avenir du Casino de Montréal

L'avenir du Casino de Montréal est un autre dossier qui nous a beaucoup occupés au cours du dernier exercice. Dans notre Plan de développement, nous nous étions engagés à étayer deux grandes hypothèses, soit celle de la rénovation et de l'agrandissement de nos installations sur le site actuel de l'île Notre-Dame et celle de l'aménagement d'un tout nouveau casino à l'intérieur d'un resort construit à proximité du Vieux-Port de Montréal. Nous soumettrons éventuellement une proposition au gouvernement du Québec.

Une révision de nos façons de faire

Le souci d'une amélioration continue de nos pratiques administratives nous a incités à entreprendre un examen exhaustif de nos façons de faire dans trois champs de gestion, soit les ressources humaines, la sécurité et les finances. Ces trois grands chantiers lancés au cours de l'année ont permis de déterminer les modes et processus de travail qui assurent les meilleures prestations de service aux requérants et les plus grandes valeurs ajoutées pour l'organisation. L'exercice a conduit à de nouveaux partages de responsabilités entre les services du palier corporatif et ceux des filiales. Il a aussi mené à un élargissement du conseil de direction de l'entreprise, auquel participent maintenant les responsables de chacune de nos grandes unités commerciales.

Lancés dans la foulée de notre démarche de planification stratégique, les trois chantiers auront été l'occasion de réaffirmer que Loto-Québec forme une seule et grande entreprise qui évolue dans une seule et même industrie, celle des jeux de hasard et d'argent. Pour que cette entreprise multidivisionnaire soit gérée avec le plus de cohérence possible, nous faisons en sorte de favoriser un équilibre optimal entre ses forces centralisatrices et ses forces décentralisatrices.

Un rapprochement avec la collectivité

Le dernier exercice a été marqué par l'adoption d'une nouvelle politique en matière de commandite et une révision à la hausse des sommes allouées à ce poste budgétaire. Notre objectif est de consacrer 1 % du bénéfice net de l'entreprise à notre programme de commandite. Cet objectif reflète la volonté de Loto-Québec de renforcer son engagement social dans toutes les régions du Québec.

Notre nouvelle politique se traduit principalement par un soutien accru à des événements populaires et rassembleurs de type festival que nous appelons *Les Rendez-vous Loto-Québec*. Les événements que nous appuyons sont sélectionnés en raison des attraits touristiques qu'ils comportent et des retombées économiques qu'ils génèrent pour la communauté. Le choix que nous avons fait de soutenir ce type d'événements s'inscrit tout naturellement dans le prolongement de nos champs d'activité, qui sont le divertissement et le tourisme.

Depuis sa création il y a 35 ans, Loto-Québec n'a pas cessé d'accroître sa présence dans le quotidien des Québécois. Cette proximité et son statut de société d'État l'obligent à rendre des comptes et à favoriser le maintien d'un dialogue constructif avec la population. Diverses initiatives ont été prises dans ce sens au cours du dernier exercice. La mise en œuvre d'une campagne de publicité institutionnelle, la diffusion d'un dépliant d'information sociétale à l'occasion du 35^e anniversaire de la Société, la préparation d'un premier bilan social qui sera publié à l'automne 2005 et l'amélioration continue de notre site Web sont au nombre des mesures adoptées au cours de la dernière année pour mieux informer nos différents publics et alimenter le dialogue que nous souhaitons maintenir avec la population.

L'apport de nos ressources humaines

Une gestion responsable passe par une utilisation judicieuse du potentiel de nos ressources humaines. Au cours du dernier exercice, nous avons consacré à la formation de notre personnel près de 1,5 % de la masse salariale de la Société. Nos efforts de formation prennent des allures particulièrement innovatrices dans nos casinos où ont été implantés de fructueux programmes d'amélioration continue selon la méthode japonaise *Kaizen*.

Toutes les conventions collectives dans nos établissements ont été renouvelées au cours du dernier exercice. Ces nouveaux contrats de travail traduisent autant la confiance que nos employés nous manifestent que celle que nous avons à leur endroit. Notre engagement envers notre personnel s'exprime aussi dorénavant par le Programme de reconnaissance des années de service que nous avons instauré au cours du dernier exercice. Et cette année encore, un nombre considérable de distinctions et de prix d'excellence ont confirmé que nos employés brillent par leurs talents et leur savoir-faire dans tous nos secteurs d'activité.

Les succès que nous avons obtenus au cours de la dernière année sont le fait d'un formidable travail d'équipe. Je tiens à remercier tous les membres de notre personnel pour leur dévouement, leur enthousiasme et leur professionnalisme. J'exprime également ma gratitude à tous mes collègues administrateurs pour leur travail, leur appui et leurs conseils. La contribution de chacun sera toujours aussi précieuse pour relever les nombreux défis qui nous attendent.



Alain Cousineau

Président du conseil d'administration
Président et directeur général de Loto-Québec

Membres du conseil d'administration



Alain Cousineau
Montréal
Président du conseil d'administration
Président et directeur général
Loto-Québec

Lynne Roïter, L.L.L.
Montréal
Secrétaire générale et
vice-présidente, Direction juridique
Loto-Québec

Marc G. Bruneau
Montréal
Vice-président
GBC Asset Management Inc.

Robert Crevier, CA
Mont-Tremblant
Conseiller en administration

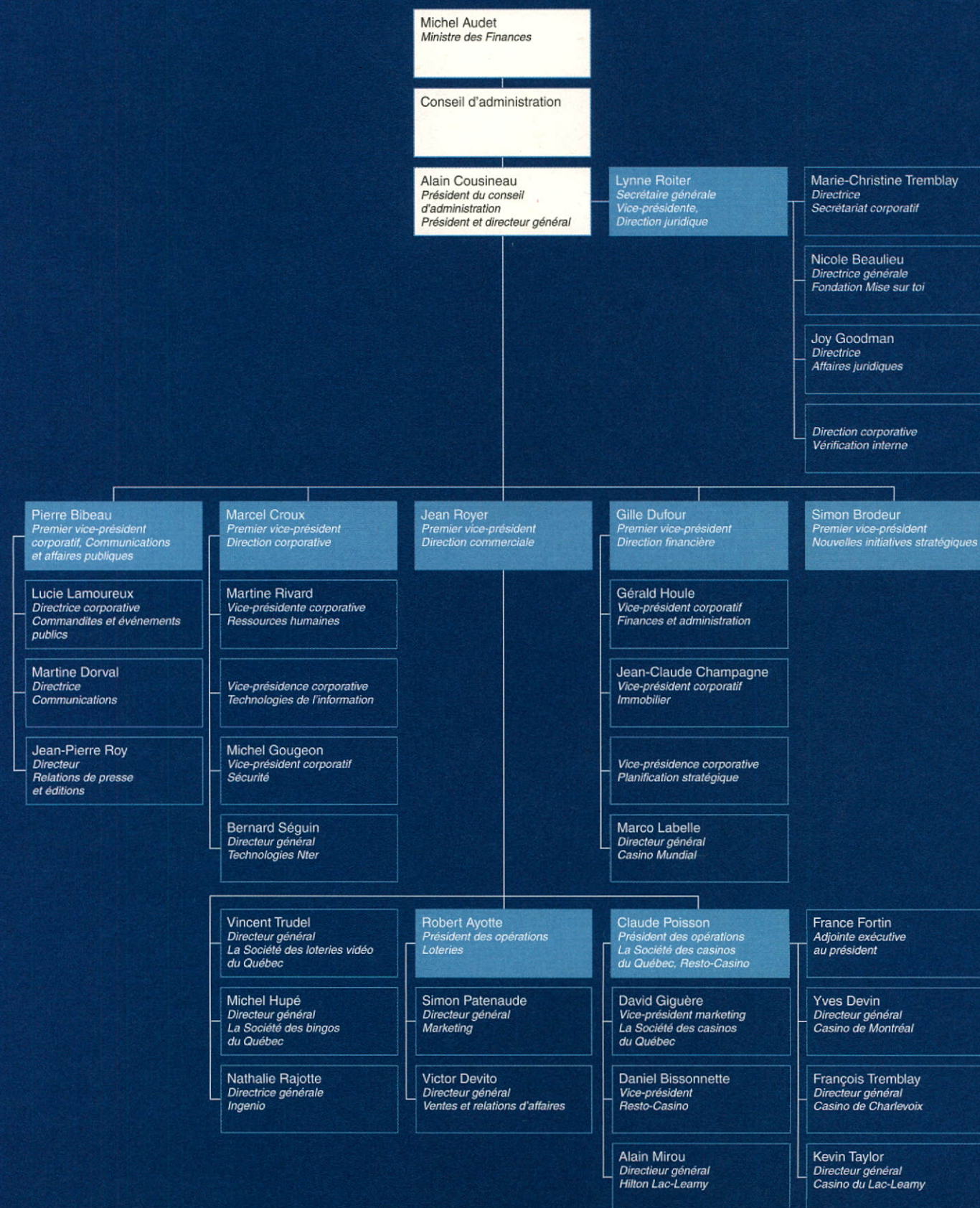
M^e Serge LeBel
Québec
BCF S.E.N.C.R.L.

Nancy Arbour
Îles-de-la-Madeleine
Corporation de développement
portuaire de l'Anse de l'Étang-du-Nord

Solange Dugas
Saint-Laurent
GB Micro

Mel Hoppenheim
Montréal
Locations Michel Trudel inc.
Mel's Cité du Cinéma Itée

Structure organisationnelle



Revue des
activités
commerciales





loteries

[gestion]

- Ventes records de 1,857 milliard de dollars, en hausse de 2,5 %
- Bénéfice net de 520,9 millions de dollars
- Croissance des ventes dans 3 des 4 grandes catégories de loterie
- Relance réussie du *Lotto 6/49*
- Modernisation des points de vente
- Implication accrue auprès des comptes majeurs
- Attribution de 675 lots de 50 000 dollars et plus, dont 47 de plus de 1 million

]responsable[

- Partenariat avec 1 415 OSBL habilités à vendre des abonnements à *Lotomatique* ou à exploiter des kiosques de vente de loteries
- Poursuite des efforts pour assurer le respect de la loi interdisant la vente de loteries aux mineurs :
 - rappels hebdomadaires aux détaillants
 - programme de visites aux points de vente
 - chroniques dans le bulletin d'information destiné aux détaillants

◀ En 12 ans d'existence, la popularité de La Poule aux œufs d'or ne s'est jamais démentie. La spontanéité et la joie communicative des gagnants contribuent à procurer à cette émission le plus vaste auditoire de tous les jeux télévisés.

croissance, innovation et rayonnement

Le marché des loteries au Québec est entré dans une phase de maturité depuis quelques années. Toute augmentation des revenus dans ce marché ne peut être obtenue aujourd'hui qu'au prix d'efforts soutenus pour renouveler notre offre. Malgré un manque à gagner important du côté du pari sportif, notre secteur des loteries a réalisé un chiffre d'affaires de 1,857 milliard de dollars en 2004-2005. Il a ainsi établi un nouveau record de ventes et enregistré une croissance de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat exceptionnel est une source de fierté pour les principaux artisans de cette réussite, soit nos employés et nos partenaires d'affaires. C'est grâce à leur expertise, à leur créativité et à leur implication que nous pouvons constamment améliorer notre gamme de produits et parfaire nos pratiques commerciales.

Jeux sur terminal

Le haut fait de l'exercice aura été sans conteste la relance réussie du *Lotto 6/49*. Après une longue période de décroissance, ses ventes ont bondi de 39 % en 2004-2005. Le *Super 7* a subi les contrecoups de cet engouement retrouvé pour le *Lotto 6/49*, à un degré moindre que prévu cependant. Le total des ventes des deux produits est nettement supérieur à celui de l'an passé.

Le nouveau *Lotto 6/49* a tenu sa promesse d'offrir aux consommateurs « des gros lots plus gros plus souvent ». En 2004-2005, le gain offert a franchi le seuil des 10 millions de dollars à 21 occasions, contre une seule occurrence au cours de l'exercice précédent; il a également dépassé sept fois le cap des 20 millions de dollars, ce qui ne s'était pas produit une seule fois depuis une dizaine d'années.

La relance du *Lotto 6/49* était une initiative délicate parce qu'elle touchait la loterie la plus populaire auprès de la clientèle québécoise. L'opération s'est révélée un événement mobilisateur pour notre force de vente. Nos 132 grossistes, par exemple, ont tenu des sessions d'information avec leurs détaillants afin de bien les préparer à la transition.

Loteries instantanées

La catégorie des instantanées est de loin celle qui requiert le plus d'efforts soutenus pour assurer son développement et sa mise en marché. Cette année, plus de 70 nouvelles éditions et rééditions d'instantanées ont été commercialisées. Nous sommes particulièrement satisfaits d'être parvenus à renverser la tendance et à clore l'exercice avec une légère augmentation des ventes dans cette catégorie qui avait affiché un recul au cours des dernières années. Parmi les nouveautés qui ont connu un succès particulièrement probant, mentionnons *Monopoly*, *Slingo* et les éditions à collectionner de *Gagnant à vie*.

Loteries traditionnelles

La catégorie des loteries traditionnelles n'a pas été en reste : ses revenus ont aussi progressé en 2004-2005, et ce, grâce à la performance remarquable des éditions spéciales qui ont produit des records de ventes. L'édition estivale *La Grande Vie*, qui offrait la chance de gagner une rente viagère de 100 000 dollars par année, a engendré presque le double des revenus par rapport à l'été précédent tandis que *Célébration 2005* a enregistré les meilleures ventes de son histoire.

Pari sportif

Le recul important du pari sportif est purement circonstanciel. En temps normal, le hockey génère à lui seul plus de la moitié des ventes du pari sportif. Dans le contexte de l'annulation de la saison de hockey 2004-2005, les résultats de l'exercice sont en fait plus élevés que prévu. Parmi les nouveautés de l'année, notons le pari sur propositions, basé sur la performance de deux athlètes, qui a été très bien accueilli par les amateurs. Ceux-ci peuvent aussi désormais recevoir par courrier électronique les programmes du pari sportif en s'inscrivant au *Club Sélect*. Les abonnés de ce service peuvent également recevoir les résultats des tirages de nos loteries et de l'information sur nos lancements.



Une image renouvelée aux points de vente

Notre volonté de moderniser l'image de Loto-Québec aux points de vente a donné lieu à plusieurs actions concrètes. Ainsi, au cours de la dernière année, un luminaire de troisième génération a été mis au point, lequel comporte notamment un afficheur de lots. Ce luminaire s'installe directement devant le terminal de jeu, un emplacement privilégié qui procure à Loto-Québec une visibilité accrue et permet de mieux informer la clientèle du montant des gros lots.

L'effort de renouveau passe également par une harmonisation des principales pièces qui façonnent notre image aux points de vente, soit le présentoir de billets, l'afficheur de lots et le présentoir de fiches de sélection. De nouveaux concepts sont à l'étude, l'objectif étant de projeter de Loto-Québec et de ses installations une image distinctive et homogène qui puisse être remarquée dès l'entrée dans le commerce.

Un réseau des ventes à la mesure de nos partenaires

Les grands groupes commerciaux qui vendent nos produits et que nous regroupons sous l'appellation « comptes majeurs » sont des partenaires d'affaires de premier plan. Au cours de la dernière année, nous avons renforcé encore davantage la synergie avec ces acteurs-clefs du commerce de détail en leur consacrant plus de personnel, en réalisant des promotions à leur intention et en les impliquant dans différents projets de publicité aux points de vente. Chaque compte majeur fait maintenant l'objet de revues d'affaires périodiques qui permettent de suivre l'évolution des ventes et de déterminer de nouveaux objectifs. En moyenne, les comptes majeurs ont connu une croissance supérieure à celle de l'ensemble du réseau.

Les mégacentres commerciaux et les détaillants à grande surface posent des défis particuliers que nous avons entrepris de relever. C'est ainsi que des démarches ont été entamées pour établir des partenariats avec des détaillants de secteurs non traditionnels. De nouveaux concepts de commercialisation permettront, au cours du prochain exercice, d'assurer notre présence au sein de marchés en émergence. Notre souci demeure d'améliorer constamment notre service à la clientèle.

Dans cet esprit d'amélioration continue, nous avons mené une étude comparative des réseaux de distribution de Loto-Québec et de plusieurs sociétés de loterie canadiennes, américaines et européennes. La conclusion ne fait pas de doute : notre modèle de distribution se classe parmi les plus performants du monde. L'étude a par ailleurs permis d'identifier des ajustements à apporter qui rendront notre modèle encore plus efficace au cours du prochain exercice.

Le partenariat avec les OSBL

Notre partenariat avec les organismes sans but lucratif (OSBL) s'est enrichi de la participation de 106 nouveaux organismes, ce qui porte à 1 415 le nombre d'OSBL habilités à vendre des abonnements à *Lotomatique*. Nous avons revu l'ensemble des formulaires d'abonnement afin de pouvoir offrir le nouveau *Lotto 6/49*. En décembre 2004, un nouveau système d'abonnement téléphonique (1 866 MATIQUE) a été implanté. Finalement, nous comptons associer davantage nos kiosques à la mise en marché des produits par des thématiques et des habillages distincts.

Le respect de la loi

Loto-Québec est déterminée à faire respecter la loi interdisant la vente de billets de loterie aux mineurs, en vigueur depuis février 2000. Divers outils de communication ont été mis au point pour sensibiliser les détaillants à l'obligation d'un respect rigoureux de la loi, dont une rubrique récurrente dans le bulletin d'information aux détaillants et un bulletin spécial de la Direction des ventes et des relations d'affaires au sujet du programme d'acheteurs mystères « Ici, on carte ! ». Ce programme de visites aux points de vente a été reconduit pour le présent exercice.

Les tirages et le service à la clientèle

Toujours guidé par un souci de transparence et d'intégrité absolues, le secteur des loteries a effectué près de 2 000 tirages en 2004-2005. Parmi les différentes activités reliées aux tirages, les jeux de loterie télévisés ont connu une popularité sans précédent auprès de la clientèle. À elle seule, la 2^e édition du *Spécial Gala de La Poule aux œufs d'or* a conquis un auditoire record pour un jeu de loterie, soit près de 1,7 million de

télespectateurs. Mentionnons également le succès obtenu par la *Roue de fortune chez vous* et par *Célébration 2005* à l'occasion duquel 34 gagnants en provenance du Québec ont été reçus avec tous les égards au Hilton Lac-Leamy, à Gatineau.

Le salon des millionnaires du siège social, à Montréal, et celui du bureau de Québec ont déroulé leur tapis rouge pour accueillir, cette année, 1 655 gagnants qui se sont partagé 675 lots de 50 000 \$ et plus, dont 47 lots de plus d'un million de dollars. Chaque année, le secteur des loteries traite des milliers de dossiers en rapport avec des gagnants et émet des centaines de milliers de chèques.

Distinctions et rayonnement

Le dernier exercice a été marqué de plusieurs réalisations et distinctions qui ont contribué au rayonnement de l'entreprise, ici et à l'extérieur du pays. En octobre dernier, Loto-Québec était l'hôte du congrès annuel de la North American Association of State and Provincial Lotteries. Cet événement, qui a mobilisé plusieurs secteurs de l'entreprise, a attiré à Québec près de 1 000 participants en provenance du Canada et des États-Unis, générant des retombées économiques intéressantes pour l'industrie touristique locale. La qualité de l'organisation et des conférences a fait l'unanimité chez les congressistes, ce qui n'a pu qu'ajouter à la réputation de Loto-Québec dont le savoir-faire est déjà reconnu à l'échelle internationale.

Le Publicité-Club de Montréal a décerné à Loto-Québec le Prix Hommage Jacques-Bouchard lors de l'édition 2004 de son gala annuel. Remis pour la troisième fois seulement, ce prix reconnaît la qualité soutenue de l'ensemble de la production publicitaire de Loto-Québec et la contribution exceptionnelle de l'entreprise à l'industrie québécoise de la publicité.

Deux messages publicitaires télévisés ont également permis à Loto-Québec de remporter deux des cinq prestigieux prix attribués lors du congrès de la World Lottery Association tenu l'automne dernier à Durban, en Afrique du Sud. Le message *Mariachis*, réalisé pour le *Lotto 6/49*, nous a valu les grands honneurs dans la catégorie « Meilleure publicité pour un jeu de lotto » et *Joies du golf*, pour l'instantanée avec cédérom

Mini-golf, a été primé dans la catégorie « Meilleure publicité pour une loterie instantanée ». La World Lottery Association regroupe 139 sociétés de loterie réparties dans 73 pays.

Commissions aux détaillants

(en millions de dollars)

2000-2001	124,7
2001-2002	123,2
2002-2003	125,9
2003-2004	123,6
2004-2005	126,7

Apport financier aux OSBL

	Nombre OSBL	En millions de dollars
2000-2001	1 058	10,347
2001-2002	1 174	10,179
2002-2003	1 282	10,469
2003-2004	1 369	9,923
2004-2005	1 415	10,463

Répartition des détaillants selon la catégorie de commerce

Au 31 mars 2005

	Nombre	%
Tabagies et dépanneurs	5 138	51,8
Alimentation	1 942	19,5
Institutions financières	6	0,1
Autres entreprises de services	1 522	15,3
Pharmacies	869	8,7
Divers	295	3,0
Vendeurs itinérants	44	0,4
Kiosques	122	1,2
Total	9 938	100,0



Loteries

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	Ventes 2005	Ventes 2004	Évolution	Lots attribués 2005	Lots attribués 2004	Évolution
Loteries à accès direct						
Lotto 6/49	511 177	369 042	38,5 %	240 238	180 834	32,9 %
Super 7	257 742	334 367	-22,9 %	145 496	200 581	-27,5 %
Québec 49	55 149	62 632	-11,9 %	23 007	29 438	-21,8 %
Extra	145 984	155 498	-6,1 %	65 022	69 431	-6,4 %
Banco	121 765	120 031	1,4 %	60 133	59 060	1,8 %
La Quotidienne	30 784	29 450	4,5 %	13 310	13 253	0,4 %
L'Ours chanceux	6 702	8 675	-22,7 %	4 364	4 342	0,5 %
Total partiel	1 129 303	1 079 695	4,6 %	551 570	556 939	-1,0 %
Loteries instantanées						
Régulières	157 230	153 104	2,7 %	91 555	84 770	8,0 %
Divertissement	396 966	385 560	3,0 %	219 975	208 706	5,4 %
Télévisées	8 956	13 871	-35,4 %	4 988	7 618	-34,5 %
Multimédia	1 151	9 604	-88,0 %	594	4 988	-88,1 %
Total partiel	564 303	562 139	0,4 %	317 112	306 082	3,6 %
Loteries traditionnelles						
La Mini	12 975	13 398	-3,2 %	5 709	5 895	-3,2 %
Téléactives	57 823	56 401	2,5 %	34 975	34 755	0,6 %
Éditions spéciales	63 665	54 742	16,3 %	38 792	32 627	18,9 %
Total partiel	134 463	124 541	8,0 %	79 476	73 277	8,5 %
Pari sportif	29 156	46 410	-37,2 %	16 239	26 394	-38,5 %
Total	1 857 225	1 812 785	2,5 %	964 397	962 692	0,2 %

Répartition des détaillants et terminaux par centre régional

Au 31 mars 2005

	Nombre de détaillants	%	Nombre de terminaux	%
Montréal et Nord-Ouest du Québec	3 335	33,6	2 939	34,3
Montréal et Sud-Est du Québec	3 435	34,6	3 047	35,5
Québec et Est du Québec	3 168	31,8	2 589	30,2
Total	9 938	100,0	8 575	100,0





casinos

restauration et hôtellerie

[gestion]

- Chiffre d'affaires de 751,9 millions de dollars à la Société des casinos du Québec (SCQ), en hausse de 3,2 %, et de 96,2 millions pour Resto-Casino, une progression de 4,5 %
- Bénéfice net de 256 millions de dollars pour le secteur des casinos, de la restauration et de l'hôtellerie
- Programme de formation pour les 6 000 employés de la SCQ et de Resto-Casino afin de parfaire le service à la clientèle
- 44 ateliers d'amélioration continue selon la méthode *kaizen* organisés dans les trois casinos
- 44 productions totalisant 700 représentations aux casinos de Montréal et du Lac-Leamy

]responsable[

- Hausse du chiffre d'affaires et maintien du bénéfice net sans augmentation de l'offre de jeu
- Achat de biens et de services de fournisseurs québécois totalisant plus de 120 millions de dollars
- Poursuite des actions pour prévenir le jeu excessif et venir en aide à ceux qui manifestent des signes de détresse
 - participation de 4 120 employés à des sessions de formation de la Fondation *Mise sur toi*
 - renforcement de l'efficacité des services d'aide et de référence dans tous les casinos
- Commandite d'événements contribuant au développement des communautés et des régions
- Interdiction de fumer dans les trois casinos depuis 2004

◀ *Après avoir attiré des centaines de milliers de spectateurs aux casinos de Montréal et du Lac-Leamy, le spectacle musical DanseSing a fait un malheur partout où il a été présenté : Atlantic City, Paris, le Liban, Chypre... Loto-Québec est fière d'avoir contribué au succès de cette troupe entièrement québécoise.*

un environnement de plus en plus concurrentiel

La Société des casinos du Québec (SCQ) est la filiale de Loto-Québec qui regroupe le Casino de Montréal, le Casino de Charlevoix et le Casino du Lac-Leamy. La gestion des bars et des restaurants de ces trois établissements et l'exploitation de l'hôtel Hilton Lac-Leamy sont la responsabilité d'une autre filiale, Resto-Casino.

Au terme du dernier exercice, la SCQ a réalisé un chiffre d'affaires de 751,9 millions de dollars, soit une hausse de 3,2 % par rapport à l'an dernier, et ce, en dépit de baisses de fréquentation de nos casinos de Montréal et de Gatineau. La croissance des revenus a permis de maintenir le niveau du bénéfice net de la filiale. Quant à Resto-Casino, le chiffre d'affaires de 96,2 millions représente une augmentation de 4,5 %.

La hausse des revenus du dernier exercice n'est pas étrangère à l'augmentation du nombre de touristes étrangers observée au Québec l'an dernier. L'excellent travail de promotion réalisé auprès des voyageurs a par ailleurs permis d'accroître de 3 % le nombre de visites par autocar enregistrées dans nos casinos.

Le bilan positif de la dernière année n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat de nombreuses initiatives novatrices, d'une gestion efficace et responsable et d'un exceptionnel travail d'équipe de la part de tous les membres du personnel. Ce bilan est d'autant plus remarquable que les résultats ont été atteints sans augmentation de notre offre de jeu et dans un contexte de concurrence qui ne cesse de s'accroître.

La concurrence de plus en plus forte que nous subissons ne vient pas uniquement de la multiplication des maisons de jeu dans le nord-est du continent. Elle vient aussi de la transformation du concept à la base de plusieurs de ces nouveaux établissements. On ne parle plus de casinos mais de *resorts*, c'est-à-dire des complexes de villégiature intégrés dont le casino est une des composantes. Ce concept comporte un puissant pouvoir d'attraction touristique.

Des retombées économiques importantes

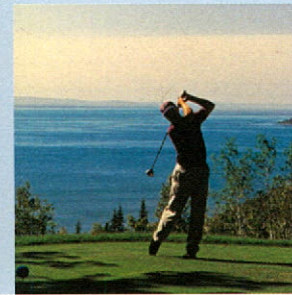
La SCQ a acquis pour près de 97 millions de dollars en biens et services au cours du dernier exercice, en plus des contrats de construction et de rénovation accordés. De son côté, Resto-Casino est demeurée un client important pour un grand nombre d'entreprises québécoises du secteur agro-alimentaire. Au total, notre filiale a acheté de fournisseurs québécois pour près de 45,5 millions de dollars en approvisionnements durant la dernière année budgétaire.

La SCQ a participé au développement socio-économique des communautés et des régions en commanditant des événements d'envergure locale, régionale ou internationale tels le Festival de montgolfières de Gatineau, le Festival canadien des tulipes, les Grands feux du Casino du Lac-Leamy, le Festival international du Domaine Forget, l'International de l'art vocal de Charlevoix, l'événement Rêves d'automne à Baie-Saint-Paul, le Festival du vieux port de Chicoutimi, le festival Rythmes du monde à Saguenay, la Coupe Rogers, le Grand Prix du Canada et le Molson Indy Montréal.

Un programme de sensibilisation aux situations de détresse

Soucieuse de s'acquitter de ses responsabilités, la SCQ a continué de mener des actions pour prévenir les excès du jeu et venir en aide à ceux qui en sont les victimes. C'est ainsi que s'est poursuivi un programme de sensibilisation destiné au personnel des casinos et visant un meilleur repérage des clients en situation de détresse. Au total, quelque 4 120 employés ont reçu cette formation développée par la Fondation Mise sur toi sur le thème *Des gens qui font la différence*.

Les sessions de formation ont permis de renforcer l'efficacité des services d'aide et de référence implantés dans tous les casinos du Québec. Ces services à la disposition immédiate des joueurs éprouvant des difficultés mettent à contribution des centres spécialisés tels que la Maison Jean-Lapointe pour le Casino de Montréal, le Centre 24/7 pour le Casino du Lac-Leamy et le centre Ressource Génésis pour le Casino de Charlevoix.



Une gestion participative

Il y a plus de trois ans déjà que la SCQ a entrepris d'adopter une approche de gestion plus participative. La révision des modes de fonctionnement au sein de l'entreprise et l'établissement de plans d'affaires et de mobilisation des employés sont au cœur de cette nouvelle approche. À cet égard, un programme majeur de formation à l'intention des 6 000 employés de la SCQ et de Resto-Casino a été mis en œuvre durant la dernière année. Ce programme touche les différentes facettes du service à la clientèle et s'inscrit dans les efforts de la Société pour que le client soit plus que jamais au centre de son action.

Nos casinos ont tenu 44 ateliers d'amélioration continue selon la méthode *kaizen*. Un *kaizen* regroupe des employés de différents secteurs qui, pendant quelques jours, se consacrent à la recherche de solutions pour améliorer une situation problématique donnée. Les gestionnaires et les employés de la Société des casinos du Québec et de Resto-Casino ont reçu plus de 7 500 jours de formation durant le dernier exercice.

Des distinctions

Le dynamisme et le professionnalisme des employés de Resto-Casino ont été reconnus de diverses façons. Les restaurants Le Baccara, du Casino du Lac-Leamy, et Nuances, du Casino de Montréal, ont reçu pour la cinquième année consécutive la précieuse cote *Cinq Diamants* accordée par les associations d'automobilistes CAA et AAA. Synonyme de haute gastronomie, cette cote figure parmi les distinctions les plus convoitées de l'industrie. Au Canada, sept restaurants seulement, dont trois au Québec, bénéficient de cette distinction. La publication *Wine Spectator* a par ailleurs accordé un *Best of Award of Excellence 2004* aux restaurants Nuances et Le Baccara pour la qualité de leurs cartes des vins.

Le Hilton Lac-Leamy a été honoré par la société Hilton qui lui a décerné quatre distinctions pour l'année 2004. Pour une deuxième fois depuis son ouverture en 2001, l'hôtel a reçu le *Best Overall Performance (Connie Award)*. Ce prix fait du Hilton Lac-Leamy la référence en Amérique du

Nord pour l'ensemble de sa qualité et de sa performance. Les mentions *Best Overall Service* et *Best Overall Experience* lui ont aussi été accordées.

Notre hôtel du Complexe Lac-Leamy a également obtenu la cote *Quatre Diamants* des associations CAA et AAA pour la grande qualité de son service et l'exceptionnelle attention portée à la clientèle. La distinction *Cinq Étoiles* de Tourisme Québec lui a été octroyée pour la qualité de l'hébergement et des services offerts.

Près d'une dizaine d'employés de Resto-Casino se sont par ailleurs signalés au cours de l'année en remportant des mentions ou des premiers prix lors de compétitions d'art culinaire.



Le Casino de Montréal

Le Casino de Montréal a connu une augmentation de 4,6 % de son chiffre d'affaires en 2004-2005, ses revenus passant de 472,4 millions de dollars, en 2003-2004, à 494,3 millions pour le dernier exercice. Avec plus de 61 millions de visiteurs depuis son ouverture, il fournit un apport majeur à l'industrie touristique montréalaise.

Notre casino de l'île Notre-Dame a enregistré une augmentation de 4 % du nombre de groupes de visiteurs venus en autocar de l'extérieur du Québec. Les efforts promotionnels dirigés sur les marchés touristiques hors Québec ont donc porté leurs fruits. Le Casino a par ailleurs maintenu son habitude d'organiser des activités en marge d'événements tels que le Nouvel An chinois, le Super Bowl, des galas de boxe et le couronnement de Miss Univers Canada.

Le Cabaret du Casino a offert 14 productions au public. Des 463 représentations données devant plus de 183 500 spectateurs, 259 se sont déroulées en soirée et 204 en matinée. La qualité des spectacles et le talent des artistes expliquent ces excellents résultats.



Le Casino de Charlevoix

Le Casino de Charlevoix a connu une bonne année, son chiffre d'affaires ayant progressé de 2,8 % comparativement à l'année précédente. Ses revenus sont en effet passés de 47,9 millions de dollars, en 2003-2004, à 49,2 millions en 2004-2005. Ces résultats sont le fruit d'efforts promotionnels soutenus pour attirer une clientèle touristique de plus en plus nombreuse. Ils reflètent aussi l'excellente synergie qui existe avec le Fairmont Le Manoir Richelieu, dont la réputation contribue à bonifier l'attrait du Casino.

La dernière année a été marquée par les célébrations du 10^e anniversaire du Casino et par la signature de quatre ententes de renouvellement de convention collective.

Plusieurs distinctions ont été décernées au Casino de Charlevoix et à l'hôtel Fairmont Le Manoir Richelieu au cours de l'exercice financier 2004-2005 :

- Le restaurant Le Charlevoix et le Fairmont Le Manoir Richelieu ont reçu une attestation *Quatre Diamants* de l'association d'automobilistes CAA.
- Le restaurant Le Charlevoix a été primé par la revue *Wine Spectator* pour l'excellence de sa carte des vins.
- Le Fairmont Le Manoir Richelieu a reçu la classification *Cinq Étoiles* d'Hébergement Québec.
- La qualité du service de l'hôtel a été reconnue par le guide *Mobil Travel* qui lui a décerné une cote *Trois Étoiles*.
- Le restaurant Le Charlevoix et le Fairmont Le Manoir Richelieu ont été lauréats des Grands Prix du tourisme québécois 2004, respectivement dans les catégories Gastronomie et Hébergement.

Ces distinctions et reconnaissances témoignent du professionnalisme du personnel et de leur engagement à toujours bien servir la clientèle qui les fréquente.



Le Casino du Lac-Leamy

Le chiffre d'affaires du Casino du Lac-Leamy est demeuré sensiblement le même que celui de l'exercice précédent. Les revenus ont atteint 208,4 millions de dollars en 2004-2005; ils étaient de 208,6 millions en 2003-2004. L'établissement a établi de nouveaux records d'achalandage en accueillant 22 083 visiteurs le 15 mai 2004 et 91 069 visiteurs dans la semaine du 17 au 23 mai 2004.

Le Casino du Lac-Leamy a poursuivi son offensive publicitaire sur les marchés de l'Ontario en faisant la promotion de sa nouvelle signature « Complexe du Lac-Leamy ». Déclinées sur le thème *l'Expérience Lac-Leamy*, plusieurs autres initiatives promotionnelles ont permis de mettre en valeur le tandem formé par le Casino et l'hôtel Hilton Lac-Leamy.

Le Théâtre du Casino a mis en scène 30 productions. Des 237 représentations offertes aux 144 700 spectateurs, 132 étaient en soirée et 105 en matinée.

Le Casino du Lac-Leamy a signé des ententes de renouvellement de cinq conventions collectives au cours de la dernière année. Les nouvelles conventions sont toutes d'une durée de quatre ans.

Chiffre d'affaires

<i>Au 31 mars (en millions de dollars)</i>	2005	2004	Variation %
Casino de Montréal	494,3	472,4	4,6
Casino de Charlevoix	49,2	47,9	2,8
Casino du Lac-Leamy	208,4	208,6	-0,1
Total	751,9	728,9	3,2

Achalandage

<i>Au 31 mars</i>	2005	2004	Variation %
Casino de Montréal	6 287 623	6 385 082	(1,5)
Casino de Charlevoix	1 221 986	1 192 685	2,5
Casino du Lac-Leamy	3 338 622	3 441 741	(3,0)
Total	10 848 231	11 019 508	(1,6)

Avant de tout miser...



LA SOCIÉTÉ
DES LOTERIES VIDÉO
DU QUÉBEC INC.

MISE SUR TOI



1 866 SOS-JEUX

1 866 767-5389

18 ans +



Cloches en Folie

4 coins

10

X MISE TOTALE

PRIME 10

0:51

BARRE

BARRE

BARRE

7

7



BARRE

MISE 50

JOUE



loteries vidéo

[gestion]

- Chiffre d'affaires de 1,237 milliard de dollars, en hausse de 9,6 %
- Bénéfice net de 809,2 millions de dollars, une augmentation de 11,8 %
- Commissions de 272,1 millions de dollars versées aux détaillants
- Réduction de 1 307 appareils (8,5 %) et de 908 sites (21,7 %) hébergeant des ALV au cours des six derniers exercices financiers

]responsable[

- Approbation par le gouvernement du Québec d'une proposition de Loto-Québec visant à :
 - réduire de 31 % le nombre d'établissements exploitant des ALV
 - retirer 2 500 appareils du réseau actuel, dont 730 sur une base permanente
 - redéployer quelque 1 770 appareils dans des salons de jeu
- Ce réaménagement du réseau d'ALV permettra de réduire l'offre de jeu dans les agglomérations où les risques de coûts sociaux sont élevés

◀ La nouvelle génération d'appareils de loterie vidéo est équipée de mécanismes destinés à favoriser des comportements responsables face au jeu. Une partie des appareils de Loto-Québec est fabriquée par Spielo à son usine de Sainte-Anne-Des-Monts, en Gaspésie, où elle emploie quelque 90 personnes.

vers un redéploiement de notre réseau d'appareils

La Société des loteries vidéo du Québec (SLVQ) est une filiale de Loto-Québec qui gère un réseau d'appareils de loterie vidéo (ALV) implantés dans des établissements agréés par la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ). L'année 2004 a été marquée par le dixième anniversaire du déploiement des premiers appareils.

Notre filiale a réalisé en 2004-2005 un chiffre d'affaires de 1,237 milliard de dollars, ce qui représente une progression de 9,6 % par rapport à l'exercice précédent. Elle a dégagé un bénéfice net de 809,2 millions de dollars et versé à ses détaillants des commissions totalisant 272,1 millions de dollars.

Le bénéfice net de la SLVQ a crû de 11,8 % en 2004-2005. Une partie de cette augmentation est attribuable au nouveau taux de commission versé aux détaillants, lequel est passé de 26 % à 22 % en novembre 2003. L'effet de ce changement ne s'est fait sentir pleinement que lors du dernier exercice.

L'offre de jeu dans le secteur des loteries vidéo n'a pas cessé de diminuer au cours des récentes années. Alors que notre réseau comptait 15 314 appareils répartis dans 4 175 sites au 31 mars 1999, on dénombrait 14 007 appareils dans 3 267 sites à la fin du dernier exercice. La très grande majorité des ALV se trouve dans des établissements de type bar et brasserie. Les quatre hippodromes que compte le Québec en hébergent 430, soit 3 % du total. La RACJ n'a pas délivré de nouvelles licences de loterie vidéo depuis 2001.

Le profil du joueur type

La SLVQ a commandé en 2004 une étude poussée permettant de dresser le profil type du consommateur québécois qui s'adonne à la loterie vidéo. Selon les résultats de cette recherche, 20,8 % des adultes ont déjà joué à la loterie vidéo et 9,6 % l'ont fait durant la dernière année. La moyenne d'âge des joueurs des 12 derniers mois est de 37 ans; 64 % sont des hommes, 59 % vivent seuls et 41 % ont fait des études collégiales ou universitaires. Les deux tiers des joueurs ont dit être habituellement accompagnés lorsqu'ils jouent à la loterie vidéo. Pour 54 % des joueurs,

l'établissement qu'ils fréquentent généralement pour jouer se trouve à 5 kilomètres ou moins de leur domicile.

Une réduction du nombre de sites

Le gouvernement du Québec a approuvé en novembre dernier notre proposition de réduire de 31 % le nombre d'établissements hébergeant des ALV. Il nous autorisait ainsi à retirer quelque 2 500 appareils de notre réseau actuel, dont 730 de façon permanente. Ce faisant, il donnait son aval à la réalisation d'un volet important de notre Plan de développement 2004-2007 déposé en mai 2004. Ce plan préconise une reconfiguration de notre réseau d'ALV de manière à en réduire l'accessibilité, une initiative très bien accueillie par les commentateurs.

Les propriétaires des 702 bars touchés par le réaménagement de notre réseau ont reçu en novembre 2004 une lettre les avisant que la SLVQ mettra fin à leur contrat et qu'elle retirera les ALV de leur établissement à une date non précisée mais postérieure au 25 novembre 2005. Au moment du retrait des appareils, chaque propriétaire concerné recevra une compensation financière équivalant à la commission reçue au cours des 12 mois précédant la date du retrait.

Le réaménagement de notre réseau d'ALV s'appuie sur le principe selon lequel il faut réduire l'offre de jeu dans les quartiers où les risques de coûts sociaux sont élevés. Pour éviter l'arbitraire dans la sélection des sites à retrancher, nous avons établi des critères rigoureux. Ainsi seront retirés tous les appareils des sites qui en comptent quatre ou moins, et ce, dans deux catégories de zones, soit :

- les zones où le revenu moyen des ménages est inférieur à 50 000 dollars et où le ratio d'ALV est supérieur à deux par 1 000 habitants;
- les villes de Montréal, Québec, Longueuil et Laval, qui sont les quatre agglomérations les plus peuplées du Québec.

Un réseau de sites contrôlés

Le gouvernement québécois a également confirmé en novembre 2004 qu'une partie des 2 500 appareils retirés sera relocalisée dans des salons de jeu dont la gestion quotidienne sera sous la responsabilité d'une nouvelle filiale créée par Loto-Québec. Ces sites contrôlés seront situés à la périphérie de zones à grande densité urbaine ou dans des zones fortement touristiques. L'offre d'ALV restera suffisamment importante et géographiquement diversifiée pour éviter le retour des appareils illégaux.

Le regroupement des appareils dans des salons de jeu permettra un suivi plus rigoureux du respect de la réglementation, un meilleur filtrage de la clientèle – que ce soit pour l'âge ou l'application des mesures d'autoexclusion –, une visibilité moindre et une accessibilité réduite aux non-joueurs. Aucun programme de fidélisation ne sera permis, les heures d'ouverture seront moindres que dans les bars et la consommation d'alcool sera interdite dans les aires de jeu.

Un programme remarqué par le Harvard Medical School

Récipiendaire d'un prix de l'International Association of Business Communicators en 2003, la SLVQ s'est de nouveau illustrée sur la scène internationale grâce à son programme de sensibilisation et d'information « Au hasard du jeu ». Développé en collaboration avec le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu de l'Université Laval, ce programme sur le hasard et le jeu excessif a été réalisé à l'intention des propriétaires et des employés des établissements de notre réseau. Qualifiée d'innovatrice, notre initiative a été présentée et commentée dans *The Wager (The Worldwide Addiction Gambling Education Report)*, une publication d'un centre de recherche affilié au Harvard Medical School. La SLVQ est la première société de son secteur dans le monde à avoir implanté et évalué un tel programme. Nos efforts de diffusion de ce programme se poursuivent.

Loteries vidéo

Au 31 mars 2005

Nombre d'appareils	14 007
Nombre de sites	3 267
Nombre d'appareils par site (moyenne)	4,3
Nombre d'appareils par 1 000 habitants	1,9

Revenus et commissions

Au 31 mars 2005

(en millions de dollars)

Revenus nets	1 236,9
Bénéfice net	809,2
Commissions aux détaillants	272,1

Répartition des sites et des appareils par région

Au 31 mars 2005

Régions	Nombre de sites	Nombre d'appareils
Laval/Laurentides/Lanaudière	493	2 258
Montréal	844	4 162
Québec/Chaudière/Appalaches	406	1 641
Mauricie/Bois-Francs	244	956
Estrie	208	835
Saguenay/Lac-Saint-Jean/Côte-Nord	197	723
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	152	470
Abitibi/Témiscamingue, Nord-du-Québec	113	451
Montérégie	428	1 728
Outaouais	182	783
Total	3 267	14 007





bingo

[gestion]

- Chiffre d'affaires de 36,6 millions de dollars, en baisse de 0,9 %
- Refonte des produits de bingo en réseau afin d'en maintenir l'attrait auprès des consommateurs
- Renforcement de la plateforme informatique afin de bonifier les fonctionnalités de jeu

]responsable[

- Versement de l'ensemble des bénéfices de l'exercice, soit 10,2 millions de dollars, aux 1 042 OSBL titulaires d'une licence de bingo
- Distribution de près de 71 millions de dollars aux OSBL depuis la création de la Société des bingos du Québec (SBQ)
- Haut niveau de satisfaction des partenaires de la SBQ et des consommateurs

◀ *Suzanne Chevalier s'y connaît en bingo. Elle gère dans la région de Montréal quatre salles qui offrent, en soirée, des séances de bingo en réseau de la Société des bingos du Québec. Tous les profits des activités de bingo de Loto-Québec sont redistribués aux organismes sans but lucratif titulaires d'une licence de bingo.*

la SBQ, un acteur important de l'industrie du bingo

Filiale de Loto-Québec, la Société des bingos du Québec (SBQ) a pour mandat de commercialiser des jeux de bingo en réseau de manière à soutenir financièrement les organismes sans but lucratif (OSBL) titulaires d'une licence de bingo.

La SBQ met ses produits à la disposition des OSBL qui organisent leurs activités de bingo dans 125 salles reliées à son réseau. Trois produits sont offerts aux salles participantes : *Le Grand Tour* en soirée, *Le Petit Tour* en après-midi et *Éclair*, un jeu optionnel de type keno, offert tant en après-midi qu'en soirée.

La totalité des bénéfices générés par la commercialisation des produits de notre filiale est versée aux organismes titulaires de licences de bingo. Depuis le démarrage de ses activités en décembre 1997, elle a distribué près de 71 millions de dollars aux OSBL détenteurs d'une licence de bingo, soit environ 10 millions de dollars par année, conformément aux prévisions initiales.

Au terme de sa septième année d'existence, la SBQ affiche un chiffre d'affaires de 36,6 millions de dollars, soit une baisse de 0,9 % par rapport à l'exercice précédent. Les sommes versées aux OSBL totalisent plus de 10,2 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice. De ce montant, près de 9,5 millions ont été versés aux 680 OSBL associés au réseau de la SBQ et 772 000 dollars ont été répartis entre les 362 OSBL dont les séances de bingo ont lieu dans des salles non participantes.

Baisse de l'assistance en salle

Depuis plusieurs années, l'industrie du bingo au Canada subit une diminution importante des revenus provenant de ses produits traditionnels. Cette perte de revenus est la conséquence directe d'une baisse marquée de l'assistance en salle. Le Québec n'échappe pas à cette réalité. La décroissance de l'assistance s'est poursuivie au cours de l'année 2004-2005, entraînant la perte d'événements de bingo, la fermeture de salles et, conséquemment, une réduction des sources de revenus des OSBL.

Malgré cette tendance forte au sein de l'industrie, la SBQ a su maintenir l'intérêt des consommateurs envers les produits de bingo en réseau. Les améliorations apportées au produit de l'après-midi et les diverses promotions tenues au cours de l'année ont entraîné une augmentation de la dépense moyenne par personne pour l'ensemble des jeux en réseau. Cette hausse a permis de compenser, pour une bonne part, les pertes de revenus des OSBL découlant de la baisse d'assistance en salle.

Des produits en réseau améliorés

En septembre 2004, la SBQ a donné le coup d'envoi à la nouvelle version du *Petit Tour*, le jeu de bingo en réseau de l'après-midi. Remodelé pour mieux satisfaire la clientèle, *Le Petit Tour* offre maintenant des lots plus importants, dont un *jackpot* d'une valeur minimum de 20 000 dollars (deux fois plus élevée qu'auparavant). Cette version améliorée du *Petit Tour* s'est avérée financièrement intéressante : six mois après l'introduction de la nouvelle formule, la dépense moyenne par personne avait augmenté de 27,6 %.

Devant le succès remporté par le nouveau *Petit Tour*, et toujours dans le but de maintenir l'intérêt des consommateurs à l'égard des produits en réseau, la SBQ a également revu la structure de lots du *Grand Tour*. Le *jackpot* du jeu offert en soirée est passé de 30 000 dollars à 50 000 dollars et un lot supplémentaire a été ajouté de manière à produire plus de gagnants.

Les modifications apportées au *Petit Tour* et au *Grand Tour* ont fait suite à des consultations menées auprès des joueurs pour connaître leurs préférences et raviver leur plaisir de jouer. Une nouvelle version du jeu optionnel *Éclair* sera aussi éventuellement lancée.

Un système informatique fiable en constante évolution

Les services de Loto-Québec spécialisés en technologies de l'information continuent de développer la plateforme informatique de la SBQ afin de permettre de nouvelles fonctionnalités de jeu qui répondent aux attentes de la clientèle tout en assurant le maintien d'un haut niveau de stabilité et d'intégrité transactionnelles.

Ventes par région

Du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005

Régions	Salles participantes	Événements tenus	OSBL participants*	Ventes nettes totales	Commission des gestionnaires	Montants octroyés aux OSBL participants		
						Sommes versées selon le règlement	\$ supplémentaires jusqu'à 100 % du bénéfice net SBQ	
				\$	\$	\$	\$	\$
Bas St-Laurent	5	577	19	261 180	11 239	52 037	15 342	
Québec	12	3 808	77	3 962 506	230 837	792 227	233 574	
Chaudière-Appalaches	7	1 054	26	949 575	49 018	189 370	55 832	
Côte-Nord	2	152	3	121 269	4 064	24 108	7 108	
Saguenay-Lac-St-Jean	5	964	29	714 819	37 902	142 706	42 074	
Mauricie, Bois-Francs	7	1 702	37	1 984 787	115 668	396 736	116 970	
Estrie	3	924	20	1 050 046	62 185	209 727	61 834	
Montérégie	19	5 471	116	7 066 521	405 926	1 413 279	416 680	
Montréal	27	7 328	151	8 958 806	521 710	1 790 358	527 855	
Abitibi-Témiscamingue	7	1 020	20	800 208	43 188	159 581	47 050	
Outaouais	6	1 278	25	1 114 901	61 678	222 729	65 668	
Laval	5	2 209	43	2 725 962	160 739	544 936	160 664	
Laurentides	10	2 902	59	3 755 371	215 625	750 611	221 304	
Lanaudière	12	2 109	41	2 670 090	144 303	533 541	157 305	
Gaspésie	6	625	14	460 978	18 258	91 856	27 082	
Total (excluant le Fonds)	133	32 123	680	36 597 019	2 082 340	7 313 802	2 156 342	9 470 144
Fonds : Montant alloué aux OSBL non participants au réseau SBQ								772 186
Grand total pour les OSBL								10 242 330

* Selon les données les plus récentes transmises par la RACJ

Une valeur de divertissement bonifiée

Au cours de la dernière année, la SBQ a multiplié les initiatives visant à augmenter la valeur de divertissement du bingo et à attirer une nouvelle clientèle dans les salles. Les nouveaux *jackpots* et les lots bonifiés durant certaines périodes promotionnelles sont des exemples d'initiatives prises pour augmenter l'attrait du bingo. L'animation et les spectacles accompagnant les tournées du *Bingo Show* et de *Place à l'artiste* dans 25 salles ont également contribué à associer le bingo à une activité de divertissement. La SBQ compte poursuivre sur cette voie de l'innovation pour accroître la popularité du bingo et doter cette activité d'une image plus favorable et d'assises commerciales plus solides.

Un partenariat et un service à la hauteur

Au fil des années, la SBQ a établi un partenariat solide avec les différents intervenants de l'industrie, soit les OSBL, les gestionnaires de salle et les consommateurs. Les sondages annuels menés auprès de ces différents acteurs révèlent un haut degré de satisfaction à l'égard de notre filiale, notamment par rapport à son service à la clientèle, l'attrait de ses produits, l'efficacité de ses promotions, la performance des outils de gestion mis à la disposition de ses partenaires et la qualité de ses instruments de communication.

Perspectives pour 2005-2006

La SBQ compte suivre de près l'évolution de la situation du bingo en Ontario. Nos voisins viennent en effet de s'engager dans un processus de réaménagement de l'offre de bingo en autorisant l'introduction du bingo électronique. Au Québec, plusieurs intervenants préconisent une telle approche depuis plusieurs années tout en admettant que certaines actions doivent d'abord être entreprises sur le terrain, notamment la mise en place de mesures de contrôle plus serrées et la diminution du nombre de salles.

L'équipe de la SBQ continuera de prêter une oreille attentive aux préoccupations de l'industrie et aux attentes de la clientèle. Elle entend poursuivre ses efforts pour susciter de nouvelles clientèles adeptes du bingo, accroître l'intérêt des clientèles existantes et assurer ainsi une relance durable de l'industrie, pour le plus grand bénéfice des OSBL.



Free Pla

\$10

\$25

\$50

\$5,000

Menu

WAYS TO WIN!

Final Score Prize

38,000 \$5,000

32

2

3	★	60	★
★	★	58	★
★	★	62	★
★	★		★
★	★		★

Free Spins

0

Spins Left

SPIN



Ingenio

[gestion]

- Forte percée du jeu multimédia *Cyber Slingo®* chez les consommateurs de la New Jersey Lottery
- Lancement d'un deuxième cyberjeu d'Ingenio, *Tétris®*, par la New Jersey Lottery
- Mise en marché de jeux d'Ingenio par deux nouveaux partenaires américains, l'Oregon State Lottery et l'Idaho Lottery
- Distribution des produits d'Ingenio dans sept provinces canadiennes
- Accroissement constant de la part des revenus d'Ingenio provenant de l'extérieur du Québec

]responsable[

- Remise d'une bourse de 5 000 dollars pour le meilleur projet en divertissement multimédia interactif dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat
- Remise d'une bourse de 2 000 dollars au concepteur de la meilleure cinématique parmi les produits présentés par les finissants du programme de Design et animation 3D en jeux vidéo du Centre national d'animation et de design de Montréal
- Commandite d'événements organisés par l'Alliance NumériQC
- Appui financier à Cybercap, un organisme voué à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes décrocheurs par le moyen du multimédia

◀ *Ingenio est un véritable laboratoire des nouvelles technologies dans le domaine du jeu. La filiale de Loto-Québec développe des jeux de loterie multimédia commercialisés sur le marché américain et ailleurs dans le monde. Kathleen Farrell est chargée de projet tandis que Hoang Khahn Le est un programmeur qui a travaillé sur Cyber Slingo®, un produit de plus en plus populaire aux États-Unis.*

une référence mondiale dans l'industrie du jeu

Ingenio est une référence mondiale en matière de recherche et développement dans le secteur des loteries. Créée en 1998, notre jeune filiale contribue à maintenir la réputation de chef de file dont jouit Loto-Québec dans l'industrie des jeux de hasard et d'argent.

Concepteur et producteur de jeux, Ingenio est partenaire de plusieurs sociétés de loterie engagées dans l'exploration de nouvelles avenues dans le domaine du jeu. Cette stratégie favorise des ententes commerciales et permet d'amortir les coûts d'exploitation de notre filiale.

Les travaux d'Ingenio portent principalement sur la recherche et le développement de nouveaux produits et de nouveaux modes de commercialisation. Notre filiale exerce également une veille technologique et commerciale dont elle partage les résultats avec ses partenaires.

Les succès de *Cyber Slingo*® au New Jersey

Ingenio a développé une solution Internet qui permet aux consommateurs de télécharger des jeux de loterie multimédia. L'activation du jeu se fait grâce à un code d'accès que le joueur obtient en achetant un billet de loterie instantanée chez son détaillant de loteries traditionnelles. Cette solution sécuritaire n'exige pas de transactions financières en ligne et permet d'exercer un contrôle sur l'âge des acheteurs de billets.

La stabilité, la viabilité et la rentabilité de ce nouveau mode de distribution ont été démontrées en 2004-2005 à la faveur des succès obtenus par la New Jersey Lottery dans sa mise en marché du jeu *Cyber Slingo*®. Développé avec la collaboration d'Oberthur, Jeux et Technologies, détenteur de la marque de commerce *Slingo*®, ce jeu multimédia a suscité un grand intérêt chez les consommateurs du New Jersey. Sa percée a été d'autant plus significative que l'on pouvait craindre que ce nouveau type de loterie téléchargeable soit à tort perçu comme du jeu en ligne.

Dans son bilan financier déposé en septembre dernier, la New Jersey Lottery attribuait à *Cyber Slingo*® l'augmentation de 5 % de ses ventes de billets de loterie instantanée. La société d'État américaine a lancé en novembre 2004 un deuxième cyberjeu d'Ingenio, *Tétris*®, inspiré d'une autre marque de commerce détenue par Oberthur. Selon les données de la New Jersey Lottery, les ventes des *e-Games* dans cet État ont atteint 13 millions de dollars en 2004.

Un effet d'entraînement

Les succès de *Cyber Slingo*® au New Jersey ont eu un effet d'entraînement et favorisé l'élargissement du bassin de partenaires d'Ingenio. Déjà, deux autres États américains se sont ajoutés : l'Oregon State Lottery a lancé trois jeux d'Ingenio offerts sur cédérom et par téléchargement (*Mini-golf*, *Solitaire Riches* et *Cyber Slingo*®) tandis que l'Idaho Lottery a mis en marché *Cyber Slingo*® en octobre 2004.

Du côté canadien, la Western Canada Lottery Corporation a lancé en octobre *Camelot Riches*, son deuxième jeu de loterie multimédia avec cédérom. Sa voisine, la British Columbia Lottery Corporation, offre le jeu *Tétris*® par téléchargement depuis janvier 2005. À l'autre extrémité du pays, la Société des loteries de l'Atlantique a lancé en avril 2005 *Gong* et *Mini-golf* en version Web intégrée à un module Internet transactionnel. Ce projet a permis de parfaire la solution Internet d'Ingenio et de la rendre facilement compatible avec un système transactionnel en ligne. Au total, les produits d'Ingenio sont maintenant offerts dans sept provinces canadiennes, incluant le Québec.

La majorité des sociétés de loterie clientes d'Ingenio ont commandé d'autres jeux pour l'année 2005. L'approche développée par notre filiale leur assure d'avoir accès à un approvisionnement fiable en contenus variés. Ingenio offre une quinzaine de jeux différents dotés d'une facture graphique unique et d'un grand potentiel de divertissement.



Les redevances en progression constante

Au cours du dernier exercice, Ingenio a perçu près de 1,1 million de dollars sous forme de redevances résultant de la mise en marché de ses jeux. La part de ses revenus provenant de la vente de ses jeux à l'extérieur du Québec ne cesse d'augmenter. De 40 % qu'elle était en 2001-2002, elle est passée à 68 % en 2003-2004 et à 90 % au terme du dernier exercice. Cette tendance à l'accroissement paraît devoir se maintenir en 2005-2006.

Sur la scène québécoise

Le dernier exercice a été marqué par la mise en marché d'*Eldorado*, le dixième jeu multimédia d'Ingenio à atteindre les présentoirs des détaillants de Loto-Québec. Ce lancement a été l'occasion d'expérimenter un double mode de distribution : offert sur cédérom selon le mode traditionnel, *Eldorado* pouvait aussi être téléchargé directement dans un ordinateur. Ce jeu a valu à Ingenio une distinction accordée par l'Office québécois de la langue française dans le cadre de son concours des Mérites du français dans les technologies de l'information.

En mai 2005, une nouvelle étape a été franchie dans la commercialisation des produits d'Ingenio au Québec alors qu'était relancé le jeu *Casteldor*, offert cette fois uniquement dans une version téléchargeable. Dans ce cas comme dans tous les cas de version téléchargeable, le consommateur doit se rendre chez son détaillant de loteries pour se procurer un billet contenant le code d'accès nécessaire à l'activation du jeu.

Bourses et commandites

Ingenio appuie la relève québécoise dans le domaine du multimédia. Ainsi, elle accorde chaque année une bourse de 5 000 dollars pour le meilleur projet en divertissement multimédia interactif dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat. Lors du gala annuel du Centre national d'animation et de design de Montréal (Centre NAD), elle remet aussi une bourse de 2 000 dollars au concepteur de la meilleure cinématique parmi les produits présentés par les finissants du programme de Design et animation 3D en jeux vidéo.

Ingenio commandite certains événements organisés par l'Alliance NumériQC, le réseau de l'industrie numérique qui regroupe les professionnels du secteur du multimédia et des inforoutes. Notre filiale appuie également Cybercap, un organisme qui se consacre avec succès à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes décrocheurs par le moyen du multimédia.

Poursuivre sur la même lancée

L'équipe d'Ingenio poursuit le développement de nouveaux jeux. Le dernier en lice, *7 différences Star Wars*, est maintenant offert dans l'Ouest canadien. Le lancement de ce jeu a coïncidé avec la sortie nord-américaine du troisième épisode de la célèbre série.

Des discussions se poursuivent avec des sociétés de loterie, des interlocuteurs du secteur des casinos et des intervenants de l'industrie canadienne du bingo dans le but de définir des projets de développement innovateurs.

Ingenio entend continuer d'accroître les ventes de ses produits à l'étranger, de faire évoluer ses connaissances et son expertise dans le développement des jeux et de protéger ses droits de propriété intellectuelle. Notre filiale compte aussi poursuivre activement la mise en œuvre de partenariats stratégiques.

Revue des activités de gestion

Le Secrétariat général, les affaires juridiques et la vérification interne

Le bureau du Secrétariat général et de la Vice-présidence à la direction juridique offre son expertise dans les domaines sous sa responsabilité. Son personnel fournit des services et des avis professionnels qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Société et à l'atteinte de l'équilibre recherché entre son mandat commercial et sa responsabilité sociale. Outre le secrétariat général et les affaires juridiques, le bureau est responsable de la vérification interne, de la gestion des ressources documentaires, de la Fondation Mise sur toi et du secrétariat général de la World Lottery Association.

Maître d'œuvre d'un important congrès

Un des faits marquants du dernier exercice pour le Secrétariat général aura été l'organisation du congrès annuel de la North American Association of State and Provincial Lotteries (NASPL), dont Loto-Québec a été l'hôte à l'automne 2004. Tenu à Québec sous le thème « *A different face, avec plaisir* », ce congrès a établi un record d'assistance en accueillant au-delà de 900 participants de quelque 50 loteries d'État nord-américaines, en plus des exposants et des conférenciers. Le programme étoffé du congrès a permis de faire le point sur les différentes facettes de l'industrie des loteries. Les participants ont également pu apprécier les attraits touristiques de la ville de Québec et l'accueil chaleureux des Québécois.

Le Secrétariat général

Au cours du dernier exercice, en plus d'assurer la préparation des réunions du conseil d'administration de Loto-Québec et de ses filiales, le Secrétariat a fourni l'encadrement juridique requis pour la mise en place de diverses mesures proposées dans le cadre du Plan de développement 2004-2007 de la Société.

Compte tenu de l'évolution rapide de la technologie, le Secrétariat a par ailleurs élargi la vigie qu'il exerce dans le domaine des jeux de hasard et d'argent et mis sur pied un réseau d'échange de renseignements permettant aux unités d'affaires d'être à la fine pointe de l'information dans leur secteur respectif. Le Secrétariat est d'autant mieux placé pour faire ce travail qu'il assure la gestion du centre documentaire de la Société, lequel reçoit quantité de revues spécialisées sur le jeu.

Responsable de l'obtention des brevets et des marques de commerce de l'entreprise et de ses filiales ainsi que de l'octroi des licences, le Secrétariat a fait des gestes concrets au cours du dernier exercice pour protéger la propriété intellectuelle de la Société et faire reconnaître ses brevets dans l'industrie du jeu. C'est ainsi que deux poursuites ont été engagées contre des fournisseurs de jeux américains soupçonnés de contrevenir aux dispositions d'un brevet détenu par Ingenio.

Les affaires juridiques

Pendant toute la durée du dernier exercice, la Direction des affaires juridiques a fait profiter les différentes unités de l'entreprise de son expertise de manière à prévenir les litiges impliquant la Société. Elle a notamment travaillé avec d'autres unités dans des dossiers relatifs au Plan de développement 2004-2007. Son expertise a également été mise à profit dans des contentieux opposant la Société des loteries vidéo du Québec à ses détaillants.

La vérification interne

Les vérificateurs internes ont la lourde responsabilité d'assurer l'intégrité des opérations de Loto-Québec. Ils aident la Société à atteindre ses objectifs en évaluant ses processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Au cours du dernier exercice, la Direction de la vérification interne a entrepris une réforme majeure de ses modes de fonctionnement. Les tâches des vérificateurs ont été revues afin de faciliter les échanges sur les risques et les contrôles internes. En 2004-2005, la direction a fourni un apport important dans l'évaluation des risques reliés aux opérations névralgiques de la Société.

Les nouvelles initiatives stratégiques

Créée au cours du dernier exercice à la suite du dépôt du Plan de développement 2004-2007, la Première Vice-présidence aux nouvelles initiatives stratégiques a consacré l'essentiel de ses énergies à la planification des activités d'un réseau de salons de jeux. Conformément aux orientations du Plan de développement, la Société entend en effet procéder au regroupement de quelque 2 200 appareils de loterie vidéo dans un nombre restreint de sites contrôlés exploitant des appareils de jeux électroniques.

La proposition de créer un tel réseau de sites contrôlés a reçu l'accord du Conseil des ministres en novembre dernier. La voie était ainsi pavée pour la création d'une filiale de Loto-Québec qui assurera la gestion de ces salons de jeux, dont certains seront jumelés à des hippodromes. Ces sites contrôlés proposeront au public un nouveau concept de divertissement intégrant divers types d'activités récréatives.

Les finances, l'administration et la planification stratégique

Les finances et l'administration

Au sein de la Première Vice-présidence à la direction financière, la Vice-présidence corporative aux finances et à l'administration assure pour Loto-Québec et ses filiales la tenue des registres comptables, la production de l'information financière, la gestion des recettes, déboursés et autres mouvements de trésorerie, la protection des valeurs, le développement et le suivi des contrôles budgétaires et financiers et l'approvisionnement en biens et services. La vice-présidence conseille également la haute direction et les unités de l'entreprise dans les dossiers ayant des incidences financières.

La vice-présidence s'assure d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour ses achats tout en respectant les principes de transparence et d'équité dans le choix de ses fournisseurs. Au cours du dernier exercice, l'entreprise et ses filiales ont acquis des biens et des services d'une valeur totale de 388,2 millions de dollars. Les achats ont été faits auprès de 1 024 fournisseurs, dont 83,7 % étaient des entreprises québécoises. Les activités d'approvisionnement au sein de l'entreprise ont été réalisées conformément à la politique de la Société en matière d'octroi de contrats.

Dans la foulée des scandales financiers qui ont secoué récemment les États-Unis, les législateurs et les organismes de réglementation ont maintenant tendance à exiger de la haute direction des entreprises qu'elle atteste l'efficacité de leurs contrôles et la fiabilité de leurs informations financières. Dans cet esprit, soucieuse de maintenir les plus hauts standards d'efficacité et de transparence en matière de gouvernance financière, la Société a entrepris d'examiner l'organisation de l'ensemble de sa fonction finance avec l'aide d'une firme d'experts. L'étude n'a pas décelé de faiblesse significative dans les contrôles existants ni à l'égard de la fiabilité de l'information financière. Cet examen a cependant conduit à une révision du partage des responsabilités au sein de la Société. Une nouvelle répartition, plus efficace, sera donc mise en œuvre au cours de l'année 2005.

La planification stratégique

La Vice-présidence corporative à la planification stratégique a assuré le suivi de la planification stratégique 2004-2007 en produisant un tableau de bord pour chacun des trois premiers trimestres du dernier exercice. Les indicateurs financiers et opérationnels de ces tableaux de bord trimestriels permettent de savoir où en sont les différentes unités de l'entreprise dans l'avancement de leurs projets et la réalisation de leurs objectifs de l'année.

La vice-présidence a également piloté le dossier de la mise à jour de la planification stratégique triennale. Les informations produites ont servi de canevas à la programmation du colloque des cadres de la Société tenu en février. L'équipe de la vice-présidence a été très active au sein du comité responsable de la tenue de cette importante activité.

À la suite du dépôt du Plan de développement 2004-2007 en mai 2004, la Vice-présidence à la planification stratégique a été associée à divers travaux d'analyse et de planification en rapport avec les projets et les hypothèses concernant les salons de jeu et le Casino de Montréal.

L'analyse des tendances dans l'industrie des jeux de hasard et d'argent et la consultation de multiples sources d'information auront permis à la vice-présidence d'élargir sa banque d'informations et de communiquer à certaines unités des renseignements utiles à leur veille stratégique.

Les activités immobilières

Au sein de la Première Vice-présidence à la direction financière, la Vice-présidence corporative à l'immobilier joue un double rôle de gestionnaire et de développeur. En tant que gestionnaire, elle exploite les immeubles de la Société et fournit l'encadrement normatif à l'ensemble des filiales. À titre de développeur, elle effectue les études de faisabilité, planifie la réalisation des projets immobiliers de l'entreprise et en dirige l'exécution.

Le parc immobilier de Loto-Québec comporte plus de 30 éléments d'actif dont la valeur d'acquisition s'élève à quelque 740 millions de dollars. D'une superficie construite évaluée à plus de 400 000 mètres carrés, il comprend des immeubles à vocation commerciale (casinos, hôtels, stationnements), des bâtiments administratifs (bureaux et entrepôts) et des terrains.

Dans la foulée du Plan de développement

Deux grandes initiatives proposées dans le Plan de développement 2004-2007 ont fourni à la vice-présidence l'occasion de jouer pleinement son rôle de développeur et d'expert immobilier au cours du dernier exercice. La vice-présidence a en effet effectué de nombreuses études en rapport avec deux propositions contenues dans ce document, soit la mise en œuvre d'une solution à long terme pour le Casino de Montréal et l'implantation de salons de jeux.

Dans le dossier du Casino de Montréal, l'équipe de développement de projets a supervisé quatre études conceptuelles destinées à étayer deux hypothèses mises de l'avant dans le Plan de développement, soit l'agrandissement du casino sur l'Île Notre-Dame ou sa relocalisation au Bassin Peel à l'intérieur d'un complexe récréotouristique.

La préparation des études de faisabilité des deux scénarios a mis à contribution l'expertise de spécialistes d'une grande variété de disciplines : urbanisme, architecture, génie civil, mécanique, électricité, arpentage, géotechnique, transport, environnement, estimation de coûts, ordonnancement de travaux, etc. Des consultations ont également été menées auprès d'intervenants importants dans le dossier du Casino de Montréal, tels que la Ville de Montréal et la Société du Havre de Montréal.

Les études réalisées ont révélé un potentiel extraordinaire pour l'hypothèse du Bassin Peel. Les éléments de programmation étudiés dans ce scénario étaient les suivants : un casino, un hôtel, une salle de spectacles, une galerie commerciale, un stationnement, un centre de foires, un système de transport collectif et différents travaux de génie civil.

Les principaux projets dans les casinos

Différents travaux entrepris pour combler les amateurs de golf au Casino de Charlevoix ont été terminés à l'été 2004, en l'occurrence la restauration du troisième segment de neuf trous du parcours de golf, la construction d'un pavillon pour les golfeurs attenant à l'hôtel Fairmont Le Manoir Richelieu, l'aménagement de sentiers et la construction d'un abri pour les voiturettes de golf.

Dans le cadre des efforts de la Société pour favoriser le développement du tourisme dans la région, la Vice-présidence corporative à l'immobilier a collaboré avec les représentants de la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est à la conception et à la réalisation de la nouvelle aéroport de Saint-Irénée, en service depuis juin 2004. De même, en collaboration avec la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), elle a activement participé à la planification et à la construction des installations d'accueil du parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie, inaugurées en octobre 2004.

Au Casino de Montréal, d'importants travaux de réfection et d'aménagement ont été réalisés tout le long de l'année afin de solutionner les problèmes les plus urgents et de préserver ainsi la valeur de l'actif.

Au Casino du Lac-Leamy, le système de gestion automatisée des places de stationnement implanté en 2003-2004 s'est avéré très rentable. Des améliorations apportées à ce système durant le dernier exercice permettent de réduire encore davantage les frais d'exploitation.

La gestion des espaces

La vice-présidence veille à la fiabilité des systèmes des bâtiments, assurant ainsi le bien-être des occupants et la protection des activités commerciales de l'entreprise. Elle s'emploie également à gérer de façon optimale l'utilisation des espaces dans les immeubles de la Société, ce qui l'amène à réaliser divers projets d'aménagement pour les unités administratives. Au cours du dernier exercice, elle a ainsi procédé au réaménagement de plusieurs étages du siège social pour répondre aux besoins de certaines unités. Elle a aussi agrandi le Centre de la petite enfance Les Minis, portant sa capacité de 62 à 72 places.

Responsable de l'encadrement normatif en matière immobilière, la vice-présidence a entrepris ou poursuivi les actions suivantes en 2004-2005 :

- Élaboration de principes régissant le maintien préventif et la gestion documentaire;
- Mise à niveau de l'infrastructure électronique du parc immobilier;
- Mise en place d'un protocole de vérification pour l'ensemble des bâtiments;
- Amélioration des modes de fonctionnement au centre de reprographie.

La vice-présidence accorde une grande importance à la mise à niveau des connaissances de ses gestionnaires et de son personnel spécialisé. Organisées avec la collaboration du Centre de développement des compétences de Loto-Québec, des sessions de formation ont été offertes sur des sujets aussi variés que le Code du bâtiment, la fiscalité municipale, la gestion de l'énergie et l'entretien préventif.

Lotim

Lotim, filiale de Loto-Québec, détient 50 % de l'immeuble abritant le siège social de la Société, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal. Elle a pour partenaire SITQ National, une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Aucun changement n'est survenu dans la location de l'immeuble au cours du dernier exercice, le taux d'occupation demeurant pratiquement à 100 %.

Le bénéfice net généré par l'édifice du siège social est de 5,4 millions de dollars, une augmentation de 9,3 % par rapport à l'exercice précédent. Ces résultats sont le fait d'une hausse des revenus de loyer ainsi que d'une diminution des dépenses d'amortissement. La participation de Lotim dans l'immeuble a produit un revenu de 2,7 millions de dollars.

Les technologies de l'information

La Vice-présidence corporative aux technologies de l'information a pour mission de développer (ou d'acquérir) et d'exploiter les systèmes de jeux et de gestion qui permettent de réaliser les objectifs d'affaires de Loto-Québec et de ses filiales. Elle guide également la Société dans les choix qu'elle doit faire dans le domaine des technologies de l'information. Activement engagée dans l'atteinte des objectifs financiers de l'entreprise, elle a le souci d'intégrer systématiquement le rapport coûts-bénéfices dans ses décisions.

La vice-présidence, qui regroupe quatre directions et la filiale Technologies Nter, totalise un effectif de quelque 300 employés. Les quatre directions – Exploitation des systèmes, Développement des systèmes de jeux, Développement des systèmes administratifs et de gestion et Architecture, contrôle et infrastructure – répondent aux besoins du siège social et du secteur des loteries alors que Technologies Nter fournit des services aux autres filiales de la Société.

Des systèmes fiables

La fiabilité de nos systèmes a été maintenue au cours du dernier exercice, autant sur les plans de l'intégrité et de la sécurité des réseaux que de leur disponibilité (99,94 %) et de leur performance (14 000 transmissions par minute pour les systèmes de loteries). Cette fiabilité a été assurée en dépit des quelque 2 400 interventions effectuées sur nos réseaux, soit 60 % de plus qu'au cours du dernier exercice. Ce nombre élevé d'interventions est indicatif non pas d'un réseau déficient mais d'une année riche en projets de développement et en implantations diverses.

Les principales réalisations

Parmi les réalisations des différentes équipes travaillant dans le secteur des technologies de l'information à Loto-Québec, nous retenons les suivantes :

- Migration réussie des jeux à fort volume sur la nouvelle plateforme de jeux transactionnelle JEF (Jeux événementiels flexibles), laquelle supporte maintenant l'ensemble de nos jeux sur terminal.
- Mise en place des changements nécessaires au lancement du nouveau *Lotto 6/49*.
- Implantation du *Club Sélect*, un nouveau canal de communication électronique offert à la clientèle du secteur des loteries.
- Mise en service de l'application assurant la gestion du réseau de distribution des loteries instantanées.
- Implantation du recrutement en ligne pour l'ensemble de la Société et de ses filiales.
- Poursuite du projet de remplacement des micro-ordinateurs portatifs utilisés par les grossistes des produits de loterie.
- Début du remplacement des applications de gestion des jeux dans les casinos.
- Implantation de nouvelles applications permettant de compter le nombre de visiteurs dans les casinos et de faire un suivi informatisé des joueurs aux tables.
- Mise en service d'une nouvelle version du progiciel de gestion des appareils de loterie vidéo.
- Évaluation des besoins en matière de technologie de l'information en prévision de l'implantation des salons de jeux.
- Développement informatique pour la Société des bingos du Québec.

La sécurité

La vice-présidence corporative responsable de la sécurité a pour mission d'élaborer, de mettre en place et d'encadrer un ensemble cohérent de pratiques administratives et de mesures de prévention, de détection et de correction permettant de protéger les clients, les employés, les actifs et l'image de la Société. Elle contribue également à assurer une saine gestion des risques de l'entreprise.

Une révision des politiques, des directives et des procédures

À la suite des recommandations issues de la planification stratégique 2003-2004, la fonction sécurité a fait l'objet d'un vaste chantier visant à revoir sa structure de fonctionnement. Ce travail de révision a confirmé l'importance du rôle fonctionnel de la vice-présidence auprès des filiales et défini certaines mesures à mettre en place pour soutenir ce positionnement. Les conclusions du chantier ont notamment conduit à la création d'une direction des enquêtes au sein de la vice-présidence.

La sécurité informatique

Les risques liés aux technologies de l'information étant inévitablement en croissance, le service de sécurité informatique a été réorganisé et transformé en direction corporative. La nouvelle instance dispose d'un pouvoir accru pour ce qui touche la sécurité des technologies de l'information au sein de la Société et de ses filiales. Elle fera connaître son plan d'action au cours de la présente année.

Le personnel de cette nouvelle direction a participé activement au cours du dernier exercice à plusieurs projets de développement du secteur des loteries, notamment l'implantation du *Club Sélect*, le déploiement de l'application assurant la gestion du réseau de distribution et la migration des jeux à fort volume sur la nouvelle plateforme JEF. Pour chacun de ces projets, des mesures de protection appropriées ont été mises en place. Le programme de gestion des risques a par ailleurs produit ses premiers rapports sectoriels concernant les actions à entreprendre en vue d'une mitigation des risques. Ces rapports devraient être approuvés par les directions de chaque secteur au début de la prochaine année.

Les effectifs de Loto-Québec et de ses filiales

2005-2006

Loto-Québec	840
Société des casinos du Québec et Resto-Casino	97
Casino de Montréal*	3 602
Casino de Charlevoix*	395
Casino du Lac-Leamy*	1 614
Hôtel Hilton Lac-Leamy	302
Société des loteries vidéo du Québec	37
Société des bingos du Québec	26
Ingenio	43
Technologies Nter	158
Total	7 114

* Incluant le personnel de la restauration

Les ressources humaines

Dans la perspective d'une amélioration continue de ses services et d'une meilleure gestion des ressources humaines dans l'ensemble de l'entreprise, la Vice-présidence corporative aux ressources humaines a revu sa structure organisationnelle au cours de la dernière année et ajusté ses modes de fonctionnement. Les processus mis en place visent à associer davantage les gestionnaires aux décisions concernant les grandes priorités, les politiques et l'orientation des programmes de gestion des ressources humaines.

Dans ses secteurs d'activité, la vice-présidence a connu une année riche en réalisations pour le bénéfice des 7 000 employés de l'entreprise.

La formation et le développement des compétences

La Société a consacré en 2004-2005 près de 1,5 % de sa masse salariale à la formation de son personnel. Les diverses équipes de formation ont poursuivi leurs efforts afin de réaliser trois grands objectifs : le renforcement des compétences de gestion, le perfectionnement technique et professionnel du personnel et la mobilisation des employés.

En janvier 2005, un comité inter-établissements a été formé afin d'établir les priorités en ce qui concerne le développement des programmes de formation et le perfectionnement des cadres, et ce, de manière à maximiser l'utilisation des ressources humaines.

La reconnaissance des années de service

L'année 2004 a été soulignée par l'entrée en vigueur du Programme de reconnaissance qui souligne le nombre d'années de service des employés et les départs à la retraite. Ce programme destiné à l'ensemble du personnel a pour but de reconnaître la fidélité des employés, de valoriser leur contribution au succès de l'entreprise et de développer leur sentiment d'appartenance.

La rémunération et l'équité salariale

Les premières étapes des programmes d'équité salariale de Loto-Québec et de ses filiales ont été franchies. Elles avaient trait à l'identification des catégories d'emplois et de leur prédominance et à l'élaboration de la méthode d'évaluation des emplois. Les comités en sont maintenant à effectuer ce travail d'évaluation. Un système de gestion informatisé permet de faire la collecte des données, de soutenir les différents travaux des comités, de consigner les résultats d'évaluation et de gérer les catégories d'emplois.

La participation à plusieurs enquêtes salariales sur le marché fournit des informations précieuses pour l'élaboration des politiques et programmes de rémunération. Près de 200 emplois ont fait l'objet d'une évaluation au cours de l'exercice. Un manuel des conditions de travail du personnel cadre de la Société des casinos du Québec et de Resto-Casino a en outre été publié.

La dotation

La dotation représente une activité très importante qui monopolise beaucoup de temps et d'énergie. Depuis la mise en place du système informatisé de traitement des candidatures, 17 000 curriculum vitae ont été déposés dans la banque de données et plus de 30 000 personnes ont consulté les offres d'emploi annoncées sur le site Web de Loto-Québec.

Les relations professionnelles

Le dernier exercice financier a été marqué par le renouvellement des conventions collectives des employés du Casino de Charlevoix représentés par les TUAC et la CSN. Les croupiers, le personnel de la sécurité, les employés de Resto-Casino et le personnel de l'Unité générale ont entériné de nouveaux contrats de travail qui seront en vigueur jusqu'en août 2007.

Les conventions collectives des employés du Casino du Lac-Leamy, représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), ont également été renouvelées. En vigueur jusqu'au 31 mars 2008, ces nouvelles ententes touchent les croupiers, le personnel de la sécurité, de la surveillance et de l'Unité générale ainsi que les magasiniers de Resto-Casino.

Les communications et les affaires publiques

Loto-Québec a le souci de bien informer ses différents publics – clients, employés, fournisseurs, partenaires d'affaires, élus, journalistes – et de mieux faire connaître les diverses formes que prend son apport à la collectivité. Ces responsabilités incombent particulièrement à la Première Vice-présidence aux communications et aux affaires publiques de la Société. Celle-ci s'emploie en outre à conseiller la haute direction et les unités de l'entreprise en matière de communication et à réaliser des activités et des programmes de communication qui contribuent à l'atteinte des objectifs d'affaires de la Société.

Impliquée dans la mise en œuvre de plusieurs volets de l'engagement social de la Société, la Première Vice-présidence est notamment responsable du programme des commandites de l'entreprise et de la Collection Loto-Québec (voir les pages 46 et 47). Avec l'accord du conseil d'administration de la Société, elle a entrepris au cours du dernier exercice un processus devant mener à l'examen des pratiques de l'entreprise et de ses filiales sous l'angle de leur conformité aux principes du développement durable.

Une meilleure diffusion de l'information

La mise en œuvre d'une campagne de publicité institutionnelle dans la presse écrite, la diffusion d'un dépliant d'information sociétale à l'occasion du 35^e anniversaire de l'entreprise et la préparation d'un premier bilan social sont au nombre des initiatives amorcées au cours du dernier exercice pour faire mieux découvrir et apprécier la contribution socio-économique de la Société.

Les améliorations continues apportées au site Web de Loto-Québec ont contribué également à assurer une meilleure diffusion de l'information portant sur les activités et les réalisations de l'entreprise, à mettre en valeur ses relations avec la communauté et à fournir plus de renseignements sur ses produits. Parmi les nouveautés offertes sur le site figure la possibilité de s'inscrire au *Club Sélect*, un service personnalisé de courrier électronique qui achemine aux internautes de 18 ans et plus qui en font la demande des bulletins d'information concernant les loteries de Loto-Québec. Avec 700 000 visites par mois sur la page d'accueil et le double pour la page de diffusion des résultats des tirages, le site Web de Loto-Québec compte parmi les 10 sites francophones les plus fréquentés au Canada.

Les relations de presse et les éditions

Le service des relations de presse de Loto-Québec a émis quelque 95 communiqués et répondu à plus d'un millier de demandes d'information de la part de journalistes. Cette intense activité reflète le souci de transparence de la Société, souvent interpellée par les médias du fait qu'elle oeuvre dans le secteur sensible des jeux de hasard et d'argent. Loto-Québec s'applique aussi à informer la presse des événements qu'elle commandite et des lots importants qu'elle remet aux gagnants de ses tirages. De même, ses services de restauration et d'hôtellerie et les spectacles offerts dans ses casinos font l'objet de fréquentes communications aux médias du Québec et de l'extérieur du Québec.

Les besoins de l'entreprise et de ses filiales en matière de rédaction et de production de documents imprimés n'ont cessé de s'accroître au fil des années. La grande majorité de ces besoins en communication interne, publique ou commerciale sont comblés par une équipe de rédacteurs, de graphistes et de photographes regroupés au sein même de la Première vice-présidence aux communications et aux affaires publiques. Cette équipe de spécialistes travaille selon le même modèle d'organisation qu'une agence. Elle considère d'ailleurs les différentes unités de l'organisation comme autant de clients.



pour une

] contribution [
[responsable]

les retombées économiques

Depuis sa création en 1969, **Loto-Québec a versé plus de 18,6 milliards de dollars à l'État québécois.** Chaque année, la Société retourne entièrement le fruit de ses activités au gouvernement et à la collectivité. Pour le dernier exercice financier, ses contributions financières se répartissent de la façon suivante :

- **1,511 milliard de dollars** en dividendes au gouvernement du Québec;
- **981,0 millions** aux gagnants de lots à la loterie et au bingo;
- **412,3 millions** en commissions et compensations aux partenaires des réseaux de loterie, de loterie vidéo et de bingo;
- **388,2 millions** en achat de biens et de services de quelque 1 024 fournisseurs;
- **346,0 millions** en salaires et avantages sociaux aux employés de la Société;
- **244,3 millions** en taxes et contributions spéciales aux gouvernements.

L'apport économique de Loto-Québec s'est passablement accru depuis l'ouverture des trois casinos. En plus d'employer 6 000 personnes, la Société des casinos du Québec et Resto-Casino sont d'importants acheteurs de biens et de services auprès des fournisseurs québécois. Les trois établissements et leurs services connexes de restauration et d'hôtellerie stimulent également l'activité touristique puisque près de 25 % de leur clientèle provient de l'extérieur du Québec.

notre engagement social

Pour obtenir un tableau complet de l'engagement social de Loto-Québec, il faut ajouter aux montants accordés en appui à l'action communautaire ceux consacrés à la commandite d'événements, au développement de la Collection Loto-Québec, à la Fondation Mise sur toi et au financement de certains programmes gouvernementaux, notamment celui du ministère de la Santé et des Services sociaux destiné à prévenir et à combattre le jeu pathologique.

(en millions de dollars)

Secteurs d'intervention	Contributions 2004-2005
Commissions aux OSBL* – loteries	10,5
Versements aux OSBL* – bingo	10,2
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	13,2
Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale	2,6
Commandites	14,6
Collection Loto-Québec	0,4
Fondation Mise sur toi	6,1
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – Foires agricoles	5,5
Ministère de la Santé et des Services sociaux – Services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30,0
Ministère de la Sécurité publique – Aide aux joueurs pathologiques	3,0
Ministère de la Santé et des Services sociaux – Aide aux joueurs pathologiques	17,0
TOTAL	113,1

* Organismes sans but lucratif



Le soutien à l'action communautaire

Loto-Québec appuie financièrement des centaines d'organismes sans but lucratif (OSBL) engagés dans l'action communautaire au Québec et ailleurs dans le monde.

- Un total de 1 415 organismes autorisés à vendre des abonnements à *Lotomatique* ou exploitant des kiosques de loteries dans les centres commerciaux ont touché des commissions de 10,5 millions de dollars durant l'exercice financier 2004-2005.
- La Société des bingos du Québec contribue également au financement d'organismes communautaires, plus précisément des OSBL titulaires d'une licence de bingo auxquels est redistribuée la totalité de ses bénéfices. Au cours du dernier exercice, 10,2 millions de dollars ont ainsi été remis à plus d'un millier d'OSBL.
- Des sommes correspondant à 5 % des bénéfices nets de la Société des casinos du Québec et de Resto-Casino sont versées au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome. Ce fonds est administré par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, qui relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. En 2004-2005, les contributions de Loto-Québec au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome se sont élevées à 13,2 millions de dollars.
- Loto-Québec remet également 1 % des bénéfices nets de la Société des casinos du Québec et de Resto-Casino au Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale. Ce programme est administré par le Secrétariat à l'aide internationale du Québec qui relève du ministère des Relations internationales. En 2004-2005, Loto-Québec a versé 2,6 millions de dollars à ce fonds.

Une nouvelle politique de commandite

L'adoption d'une nouvelle politique de commandite en mai 2004 illustre le souci de la Société de renforcer son engagement social. Cette politique s'est traduite par un soutien accru à des événements de type festival désignés sous le nom des *Rendez-vous Loto-Québec*. Ces *rendez-vous* sont des événements en plein air, rassembleurs, populaires, accessibles à tous ou comportant un volet important d'activités gratuites.

La nouvelle politique de commandite a entraîné une révision à la hausse des budgets, l'objectif étant d'y affecter 1 % du bénéfice net de la Société. Au cours du dernier exercice, une centaine d'événements ont été commandités dans le cadre du programme des *Rendez-vous Loto-Québec*. Outre une contribution financière directe, Loto-Québec a fourni à ces événements un appui promotionnel et publicitaire qui a permis de les mettre en valeur et d'accroître leur rayonnement. Sur les 33 événements commandités pour la première fois au cours de la dernière année, 25 se déroulaient en région.

Les événements commandités sont sélectionnés pour leur pouvoir d'attraction touristique et leur potentiel de retombées sociales et économiques au profit de la communauté. Une partie des commandites allouées portent la signature de l'un ou l'autre de nos casinos. Les événements choisis reflètent alors la réalité régionale de l'établissement.



une initiative de Loto-Québec

La Collection Loto-Québec

Loto-Québec a continué de soutenir le milieu québécois des arts visuels en enrichissant sa collection d'œuvres d'art de quelque 200 nouvelles pièces au cours du dernier exercice. Ces acquisitions représentent des déboursés totalisant 374 000 dollars. La Collection Loto-Québec, qui fête ses 25 ans d'existence, compte maintenant près de 3 400 œuvres de quelque 875 artistes québécois.

La dernière année a été marquée par l'élaboration et l'adoption d'une politique d'acquisition et de gestion de la Collection. Cette nouvelle politique énonce autant des objectifs et des principes généraux que les modalités de sélection, de prêt et de conservation des œuvres.

La galerie d'art située au rez-de-chaussée du siège social de la Société a fait l'objet de travaux de rénovation qui consacrent l'élargissement de sa vocation et le renforcement du soutien accordé aux créateurs. Maintenant appelée Espace Création Loto-Québec, la galerie a pour mission d'élaborer et de réaliser des projets novateurs et structurants avec des créateurs provenant du milieu des arts visuels, de la littérature, de la musique et des arts de la scène. La nouvelle galerie est dotée d'un équipement de diffusion multimedia moderne adapté à ses besoins. Elle a été inaugurée en mai avec une exposition consacrée aux œuvres peintes du cinéaste Gilles Carle.

La Fondation Mise sur toi

Trois ans après sa création par Loto-Québec, la Fondation Mise sur toi a toujours pour objectifs la promotion de comportements sains face au jeu, la protection des personnes vulnérables et la prévention des effets dommageables du jeu excessif. La Fondation contribue ainsi à l'atteinte de l'équilibre entre la mission économique et la responsabilité sociale de Loto-Québec.

La Fondation voit, entre autres, à la mise en place et à l'amélioration continue d'outils de prévention sur les lieux mêmes des opérations commerciales de Loto-Québec et de ses filiales. À titre d'exemple, la Fondation a terminé en 2004 la tournée d'information qu'elle avait entreprise auprès du personnel des trois casinos pour expliquer la procédure à suivre afin de venir en aide aux joueurs en situation de détresse. Les employés du siège social de Loto-Québec ont également bénéficié de séances d'information concernant différents aspects du jeu excessif. Au total, plus de 4 900 employés des casinos et du siège social ont été sensibilisés à cette problématique.

La Fondation porte une attention particulière aux demandes d'assistance formulées par les organismes sans but lucratif engagés dans la prévention du jeu excessif. Depuis sa création, la Fondation a appuyé 51 organismes auxquels elle a accordé une aide financière totalisant près d'un million de dollars.

En octobre 2004, la Fondation a été l'hôtesse d'un important colloque international sur le jeu excessif. L'événement a attiré quelque 150 participants qui ont pu assister aux présentations de 19 conférenciers provenant du Québec, des provinces atlantiques, de France, de Suisse et de Belgique. Cette rencontre couronnée de succès a eu lieu à Montréal. Parmi les autres actions menées par la Fondation en 2004-2005, notons la mise à jour de son site Internet, la rédaction d'un projet de politique intégrée du jeu responsable pour la Société et la mise en place d'un projet pilote permettant l'autoexclusion des casinos à partir des centres de traitement du jeu pathologique.

Si le jeu n'est plus un divertissement...

1 866 SOS-JEUX
JEU AIDE ET RÉFÉRENCE

La lutte contre le jeu pathologique

Loto-Québec s'intéresse depuis une vingtaine d'années aux conséquences sociales du jeu, plus particulièrement depuis l'ouverture du Casino de Montréal, en 1993. La Société fait aujourd'hui figure de chef de file au regard des initiatives qu'elle prend et des sommes qu'elle consacre pour combattre le jeu excessif.

Dans le cadre de ses activités commerciales, Loto-Québec continue de mener ses propres actions en matière de prévention du jeu excessif, comme en témoigne cette liste des initiatives prises au cours des dernières années :

- Programme d'autoexclusion des casinos à l'intention des joueurs;
- Participation active de Loto-Québec à la Table de concertation interministérielle créée pour favoriser une plus grande collaboration entre les ministères et les organismes concernés par le jeu au Québec;
- Campagnes de promotion sur l'interdiction de la vente de loteries aux mineurs;
- Contribution importante à l'organisation d'un forum sur le jeu pathologique tenu à Montréal en novembre 2001;
- Création de la Fondation Mise sur toi vouée à la promotion des comportements responsables face au jeu;
- Mise en service de la ligne téléphonique d'aide 1 866 SOS-JEUX;
- Inscription de messages de mise en garde contre le jeu pathologique sur les machines à sous dans les casinos et sur les appareils de loterie vidéo (ALV) dans les établissements licenciés;
- Sessions d'information et de sensibilisation sur le jeu pathologique offertes, en collaboration avec le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu, aux partenaires d'affaires de Loto-Québec et des filiales, notamment les tenanciers de bars et de brasseries exploitant des ALV;
- Sur les nouveaux ALV installés dans les établissements licenciés, ajout de dispositifs exhortant les consommateurs à adopter un comportement responsable;
- Mise en place d'un service de première ligne dans les casinos à l'intention des joueurs en situation de détresse;
- Programmes de formation et de sensibilisation sur le jeu pathologique à l'intention du personnel des casinos et de Loto-Québec;
- Organisation d'un colloque international sur le jeu excessif tenu à Montréal en 2004.

une
[gestion]
]responsable[

Revue financière

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005, les revenus consolidés de Loto-Québec totalisent 3,937 milliards de dollars, soit une augmentation de 176,7 millions de dollars (4,7 %) par rapport à l'exercice précédent. Les frais d'exploitation se chiffrent à 755,9 millions de dollars, une augmentation de 58,3 millions de dollars (8,4 %). Quant au bénéfice net consolidé, il s'établit à 1,583 milliard de dollars, soit 8 % de plus que l'exercice précédent.

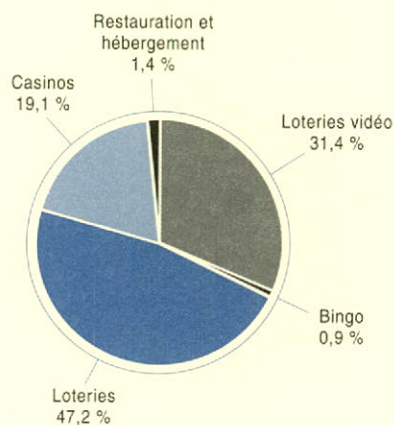
Les revenus et bénéfices bruts sectoriels

Le secteur des loteries a réalisé des ventes records de plus de 1,857 milliard de dollars cette année. Ce résultat représente une augmentation de 44,4 millions de dollars (2,5 %) par rapport à l'exercice 2003-2004, et ce, malgré l'annulation de la saison de hockey professionnel qui s'est traduite par un manque à gagner de 20,3 millions de dollars. Le nouveau *Lotto 6/49*, offert à deux dollars depuis le 30 mai 2004, est une réussite digne de mention; le produit a représenté 27,5 % des ventes totales du secteur des loteries, comparativement à 20,3 % en 2003-2004. L'édition spéciale *Célébration 2005*, vendue cette année exclusivement au Québec, a généré des ventes records de 33,6 millions de dollars, comparativement à 27,7 millions de dollars en 2003-

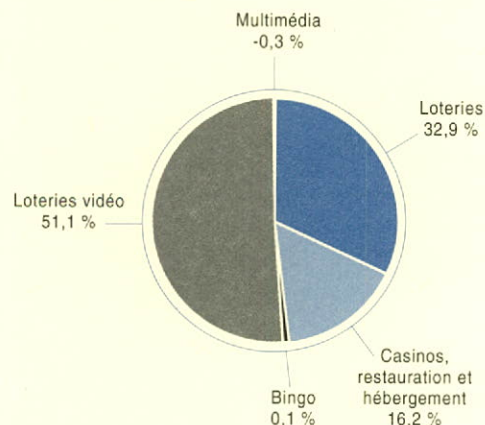
2004 alors que le produit était pancanadien. Le bénéfice brut du secteur des loteries s'élève à 733,5 millions de dollars, une augmentation de 43,1 millions de dollars (6,2 %) en regard de l'exercice précédent. Au total, 964,4 millions de dollars ont été versés en lots aux gagnants et 126,7 millions en commissions aux détaillants.

Avec des revenus de 751,9 millions de dollars, le secteur des casinos enregistre une augmentation de 23 millions de dollars (3,2 %) par rapport à l'exercice antérieur. Une mise moyenne par client plus élevée, des taux de rendement des jeux supérieurs à ceux de l'exercice précédent (situation attribuable au caractère aléatoire des jeux) et des efforts soutenus pour développer le marché des joueurs internationaux sont les principaux facteurs qui expliquent la hausse des revenus. Malgré une baisse de son achalandage, c'est essentiellement au Casino de Montréal que les revenus ont connu une augmentation importante, soit un montant de 21,8 millions de dollars (4,6 %). Pour le Casino du Lac-Leamy, les revenus sont demeurés équivalents à ceux de l'exercice précédent. Au Casino de Charlevoix, les revenus ont augmenté de 1,3 million de dollars (2,8 %). Par ailleurs, les ristournes promotionnelles remises en argent aux joueurs ont totalisé 19,1 millions de dollars.

Chiffre d'affaires



Bénéfice net consolidé



Le chiffre d'affaires du secteur de la restauration et de l'hébergement s'établit à 96,2 millions de dollars, soit une augmentation de 4,1 millions de dollars (4,5 %) comparativement à celui de l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement par les transactions avec le secteur des casinos, lesquelles ont augmenté de 3 millions de dollars. Quant à l'hôtel Hilton Lac-Leamy, son taux d'occupation est passé de 57,4 % en 2003-2004 à 62,2 % en 2004-2005, générant ainsi près de 1 million de dollars en revenus supplémentaires.

Le chiffre d'affaires du secteur des loteries vidéo s'élève à 1,237 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 108 millions de dollars (9,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Au 31 mars 2005, le nombre d'appareils en service était de 14 007, répartis dans 3 267 sites. Le taux de commission versé aux exploitants totalise 272,1 millions de dollars, comparativement à 276,8 millions de dollars pour 2003-2004. Depuis le 16 novembre 2003, le taux de commission est de 22 %. Il était de 26 % auparavant.

Le secteur des bingos affiche des revenus de 36,6 millions de dollars, soit une baisse de 332 000 dollars (0,9 %) par rapport à l'année précédente. Cette diminution provient essentiellement de la perte d'événements de bingo provoquée, entre autres, par la fermeture de salles et la cessation d'activités de bingo par des organismes sans but lucratif. La Société des bingos du Québec a accordé 16,6 millions de dollars en lots aux gagnants et 2,1 millions de dollars en commissions aux exploitants des salles.

Les revenus de royalties du secteur multimédia totalisent près de 1,1 million de dollars, un montant supérieur de 428 000 dollars à celui de l'exercice 2003-2004. Les revenus provenant de l'exportation s'élèvent à 966 000 dollars, la différence avec le total provenant du produit *Eldorado* commercialisé par Loto-Québec.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation s'élèvent à 755,9 millions de dollars, soit une augmentation de 58,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ils représentent un ratio de 19,2 % du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 18,5 % en 2003-2004. Cette croissance s'explique principalement par les facteurs suivants : le coût des augmentations salariales (13 millions de dollars), les subventions additionnelles pour la prévention et le traitement du jeu pathologique (6,1 millions de dollars), l'augmentation des dépenses d'aménagement, d'entretien et de projets immobiliers (7 millions de dollars), le programme publicitaire exceptionnel pour promouvoir les casinos à l'extérieur du Québec (5 millions de dollars), la bonification du programme des commandites (3,8 millions de dollars) et l'augmentation des dépenses d'amortissement (4,9 millions de dollars) principalement due au plein effet du remplacement du parc des appareils de loterie vidéo.

Autres éléments

Les « autres éléments » s'élèvent à 136,9 millions de dollars, soit une augmentation de 2,4 millions de dollars (1,8 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les taxes à la consommation (TPS et TVQ).

Contributions aux gouvernements

La contribution de Loto-Québec sous forme de dividendes au ministre des Finances s'établit à 1,511 milliard de dollars, soit 18 millions de dollars de plus que lors de l'exercice précédent. À cette somme s'ajoutent les 71,8 millions de dollars remis au gouvernement du Québec dans divers comptes à fin déterminée ainsi que les 86,7 millions de dollars versés au ministre du Revenu à titre de taxe sur le capital et de taxe de vente du Québec (TVQ). Le total des contributions versées au gouvernement québécois s'élève donc à plus de 1,669 milliard de dollars. D'autre part, la Société a versé 14,5 millions de dollars au gouvernement du Canada en guise de compensation pour son retrait du domaine des loteries, et 71,3 millions de dollars en taxe sur les produits et services (TPS).

Rapport de la direction

Le conseil d'administration est responsable des états financiers consolidés destinés à l'actionnaire. Il délègue à la direction générale la responsabilité de les préparer et au comité de vérification, celle de les réviser.

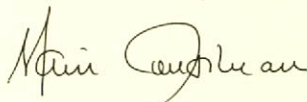
La direction maintient un système de contrôles internes afin de présenter des états financiers fiables. La Direction corporative de la vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement du système.

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, lesquels exigent dans certains cas des jugements émanant de la direction. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec est le vérificateur des livres et comptes de la Société. Le comité de vérification et le Vérificateur général se réunissent avec la direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers consolidés. Les membres du comité ne sont liés à la Société qu'à titre d'administrateurs.

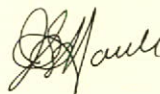
Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

*Le président du conseil d'administration,
président et directeur général*



Alain Cousineau

*Le vice-président corporatif,
Finances et administration*



Gérald Houle, FCMA

Montréal, le 26 mai 2005

Rapport du vérificateur

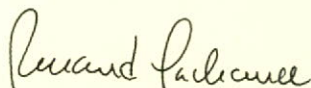
Au ministre des Finances

J'ai vérifié le bilan consolidé de Loto-Québec au 31 mars 2005 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 26 mai 2005

Résultats consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2005

(en milliers de dollars)

	2005	2004
Revenus	3 937 464	3 760 743
Coût des ventes (note 3)	1 461 589	1 463 463
Bénéfice brut	2 475 875	2 297 280
Frais d'exploitation		
Dépenses d'opération	659 044	603 185
Amortissement des immobilisations	86 077	80 150
Amortissement des frais reportés	1 028	2 050
Intérêts – net (note 4)	9 733	12 177
	755 882	697 562
Bénéfice avant éléments suivants	1 719 993	1 599 718
Paiements spéciaux (note 5)	29 079	28 165
Taxe sur les produits et services	50 234	49 553
Taxe de vente du Québec	57 547	56 750
	136 860	134 468
Bénéfice net	1 583 133	1 465 250

Information sectorielle (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bénéfices non répartis consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2005

(en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde au début	134 547	234 565
Bénéfice net	1 583 133	1 465 250
	1 717 680	1 699 815
Dividendes	(1 511 000)	(1 493 000)
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (note 6)	(13 185)	(13 559)
Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale (note 6)	(2 637)	(2 712)
Contributions au gouvernement du Québec (note 7)	(56 006)	(55 997)
	(1 582 828)	(1 565 268)
Solde à la fin	134 852	134 547

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 mars 2005

(en milliers de dollars)

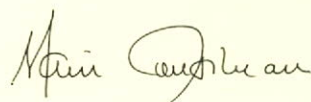
	2005	2004
ACTIF		
À court terme		
Fonds en caisse – casinos	47 139	52 586
Encaisse	26 671	14 001
Débiteurs (note 8)	44 603	71 085
Stocks (note 9)	16 800	14 312
Frais payés d'avance	19 012	24 132
	154 225	176 116
Placements	39 761	39 711
Immobilisations (note 10)	748 323	793 546
Frais reportés, au coût amorti	–	1 028
	942 309	1 010 401
PASSIF		
À court terme		
Emprunts bancaires (note 11)	499 365	602 787
Lots aux gagnants	53 360	69 313
Créditeurs et frais courus (note 12)	224 693	175 349
Provisions relatives aux lots (note 13)	10 843	9 807
Revenus reportés	19 026	18 428
	807 287	875 684
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions autorisé, émis et payé :		
1 700 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune	170	170
Bénéfices non répartis	134 852	134 547
	135 022	134 717
	942 309	1 010 401

Engagements (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration

Le président du conseil d'administration



Alain Cousineau

Membre du conseil d'administration



Robert Crevier

Flux de trésorerie consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2005

(en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 583 133	1 465 250
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	86 077	80 150
Amortissement des frais reportés	1 028	2 050
Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu	5 416	4 869
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 16)	21 613	24 816
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 697 267	1 577 135
Activités de financement		
Dividendes versés	(1 465 000)	(1 457 000)
Emprunts bancaires	(103 422)	83 611
Contributions au gouvernement du Québec	(56 006)	(55 997)
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	(13 185)	(13 559)
Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale	(2 637)	(2 712)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 640 250)	(1 445 657)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 16)	(42 704)	(138 650)
Dépôts pour l'acquisition d'immobilisations	-	(212)
Acquisitions de placements	(3 005)	(237)
Distribution à la Société en commandite Manoir Richelieu	(4 803)	(4 307)
Distribution de la Société en commandite Manoir Richelieu	718	762
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(49 794)	(142 644)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	7 223	(11 166)
Espèces et quasi-espèces au début	66 587	77 753
Espèces et quasi-espèces à la fin (note 16)	73 810	66 587

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires

31 mars 2005

1 Constitution et fonction

La Société des loteries du Québec (la Société), désignée sous le nom de Loto-Québec, est une compagnie à fonds social dont les actions font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances. Selon sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre S-13.1), elle a pour fonction de conduire et d'administrer des systèmes de loterie ainsi que d'exercer les commerces qui contribuent à l'exploitation d'un casino d'État. Elle peut également offrir, moyennant considération, des services de consultation et de mise en œuvre dans les domaines de sa compétence. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5^e supplément)) et de la *Loi sur les impôts* (L.R.Q., c. I-3), la Société est exonérée d'impôts sur le revenu.

2 Conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société avec ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit :

- Lotim inc.
- La Société des casinos du Québec inc.
- Casiloc inc.
- La Société des loteries vidéo du Québec inc.
- Resto-Casino inc.
- Ingenio, filiale de Loto-Québec inc.
- La Société des bingos du Québec inc.
- World Gaming Consultants inc.
- 9059-3849 Québec inc.
- Casino Mondial inc.
- Technologies Nter, société en commandite
- Technologies Nter inc.

Les placements dans la Société en commandite Manoir Richelieu et le commandité 9064-1812 Québec inc. sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Revenus

Loteries

Le revenu brut des ventes de billets de loterie et de bingo est enregistré à la date du tirage, à l'exception du revenu des ventes de billets de loteries instantanées, lequel est comptabilisé lors de la vente.

Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages subséquents à cette date, exception faite des loteries instantanées, sont comptabilisés aux revenus reportés; les commissions aux détaillants se rapportant à ces ventes sont portées aux frais payés d'avance.

Casinos et loteries vidéo

Les revenus provenant de l'exploitation de ces secteurs d'activité correspondent à la différence entre les mises et les lots attribués.

Notes complémentaires

Conventions comptables (suite)

Multimédia

Les revenus représentent des redevances basées sur un montant forfaitaire ou un pourcentage du total du prix de vente au consommateur de loteries multimédias. Ces revenus sont reconnus lorsque l'imprimeur livre les loteries multimédias aux sociétés de loteries.

Coût des ventes

Loteries et bingo

Les lots attribués aux ventes de billets relatives aux produits du secteur des bingos sont déterminés selon un taux théorique appliqué aux ventes.

En plus des lots de loterie payables en argent ou en biens, la Société attribue également des billets gratuits. La valeur attribuée à ces lots est égale au prix de vente et est incluse aux ventes à titre de revenus et aux lots attribués à titre de dépenses.

Casinos

Les ristournes promotionnelles correspondent aux sommes remises en argent aux joueurs des casinos.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu que Loto-Québec ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Stocks

Loteries et loteries vidéo

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de remplacement.

Restauration

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette ou de la valeur de remplacement. Les méthodes d'établissement du coût sont les suivantes :

Aliments et boissons : coût moyen

Matériel de cuisine et d'hôtellerie : stock de base

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût et elles sont amorties, sauf les œuvres d'art, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et durées suivantes :

	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Immeubles	Linéaire intérêt composé à 5 %	2 % à 10 % 40 ans
Aménagement des stationnements	Linéaire intérêt composé à 5 %	2,5 % et 6 2/3 % 40 ans
Aménagement des stationnements loués	Linéaire	2,86 % et 6 2/3 %
Aménagement intérieur	Linéaire intérêt composé à 5 %	2,5 % à 14,29 % 40 ans
Aménagement extérieur	Linéaire intérêt composé à 5 %	10 % et 14,29 % 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	10 % à 20 %
Mobilier de bureau	Linéaire	10 % et 20 %
Matériel roulant	Linéaire	5 % et 30 %
Équipement	Linéaire	10 % à 50 %

Notes complémentaires

Conventions comptables (suite)

Les immobilisations en cours seront amorties lorsqu'elles commenceront à être utilisées.

La Société évalue la valeur comptable de ses immobilisations de façon continue. Afin de déterminer s'il y a baisse de valeur, la direction évalue les flux de trésorerie estimatifs non actualisés qui seront générés par ces immobilisations et prend également en considération d'autres facteurs. Toute baisse permanente de la valeur comptable des immobilisations est imputée aux résultats dans la période au cours de laquelle la baisse de valeur est établie.

Frais reportés

Les frais de premier établissement liés au complexe de villégiature et à l'agrandissement du Casino du Lac-Leamy sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Espèces et quasi-espèces

La politique de la Société consiste à présenter dans les espèces et les quasi-espèces les fonds en caisse des casinos, les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

3 Coût des ventes

<i>(en milliers de dollars)</i>	2005	2004
Loteries		
Lots attribués	964 397	962 692
Commissions aux détaillants	126 745	123 595
Impression des billets	32 486	35 862
	1 123 628	1 122 149
Casinos, restauration, hébergement		
Ristournes promotionnelles	19 137	19 577
Restauration	26 227	24 207
	45 364	43 784
Loteries vidéo		
Commissions aux détaillants	272 115	276 842
Impression	1 050	1 132
	273 165	277 974
Bingo		
Lots attribués	16 574	16 734
Commissions aux exploitants	2 082	2 091
Impression des cartes	776	731
	19 432	19 556
	1 461 589	1 463 463

Notes complémentaires

4 Intérêts – net

<i>(en milliers de dollars)</i>	2005	2004
Intérêts sur emprunts bancaires	10 267	13 112
Intérêts sur dépôts à terme	(534)	(935)
	9 733	12 177

5 Paiements spéciaux

<i>(en milliers de dollars)</i>	2005	2004
Compensation au gouvernement du Canada	14 457	14 247
Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu	5 416	4 869
Commissions spéciales aux OSBL	1 120	842
Compensations aux OSBL participants	7 314	7 386
Compensations aux OSBL non participants	772	821
	29 079	28 165

Compensation au gouvernement du Canada

À la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral concernant le retrait du gouvernement fédéral du domaine des loteries, les provinces remettent annuellement au gouvernement fédéral la somme de 24 M\$ en dollars de 1979, soit 60,4 M\$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 (2004 : 59,4 M\$).

La quote-part du gouvernement du Québec est payable par la Société selon la convention intervenue entre les provinces et les sociétés de loteries régionales.

Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu

En vertu de l'entente de garantie et selon les modalités de distribution prévues à l'entente de partenariat, la contribution nette représente la portion minimum des liquidités générées par les opérations du Casino de Charlevoix à remettre aux partenaires, en tenant compte de la quote-part de la Société dans les résultats générés par le Manoir Richelieu.

Commissions spéciales aux organismes sans but lucratif (OSBL)

Pour donner suite à la décision de l'actionnaire, une commission égale à l'escompte aux détaillants est versée aux organismes sans but lucratif qui assurent la vente de billets de loterie par l'intermédiaire du système d'abonnement *Lotomatique*.

Compensations aux organismes sans but lucratif (OSBL)

Participants

La Société des bingos du Québec inc. accorde aux organismes de charité ou aux organismes religieux, titulaires d'une licence de bingo un montant équivalent à 36,4 % des ventes de billets du bingo moins la valeur des lots versés aux gagnants du jeu ou 50 % du bénéfice net produit par le bingo, sans tenir compte des compensations aux OSBL non participants, selon le plus élevé des deux.

Non participants

La Société des bingos du Québec inc. accorde un montant équivalent à 5,45 % des ventes de billets du produit *Le Grand Tour* moins la valeur des lots versés aux gagnants de ce jeu aux organismes de charité ou organismes religieux, titulaires de licences de bingo qui ne participent pas au bingo de la Société.

Notes complémentaires

6 Fonds d'aide à l'action communautaire autonome et à l'action humanitaire internationale

En vertu de sa loi constitutive, la Société verse annuellement au Fonds, relativement à l'action communautaire autonome et à l'action humanitaire internationale, des sommes correspondant respectivement à 5 % et à 1 % du bénéfice net de l'exercice précédent relatif à l'exploitation des casinos d'État et à la gestion des commerces qui y contribuent.

7 Contributions au gouvernement du Québec

<i>(en milliers de dollars)</i>	2005	2004
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	5 500	5 500
Ministère de la Santé et des Services sociaux	47 000	47 000
Ministère de la Sécurité publique	3 506	3 497
	56 006	55 997

8 Débiteurs

<i>(en milliers de dollars)</i>	2005	2004
Grossistes	18 735	28 654
Détaillants	15 081	27 967
Divers	10 787	14 464
	44 603	71 085

9 Stocks

<i>(en milliers de dollars)</i>	2005	2004
Loteries		
Modules – terminaux de jeux	3 357	119
Loteries vidéo		
Modules – appareils de loteries vidéo	4 163	5 161
Restauration		
Aliments et boissons	6 079	5 831
Matériel de cuisine et d'hôtellerie	3 201	3 201
	9 280	9 032
	16 800	14 312

Notes complémentaires

10 Immobilisations

<i>(en milliers de dollars)</i>			2005	2004
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	32 105	–	32 105	32 105
Immeubles	290 035	79 825	210 210	215 072
Aménagement des stationnements	128 378	54 020	74 358	79 508
Aménagement des stationnements loués	5 271	2 496	2 775	3 051
Aménagement intérieur	179 649	85 768	93 881	99 012
Aménagement extérieur	29 975	19 032	10 943	13 005
Améliorations locatives	35 167	23 633	11 534	12 185
Mobilier de bureau	28 278	17 748	10 530	12 071
Matériel roulant	1 075	838	237	1 983
Équipement	558 839	321 364	237 475	264 377
Œuvres d'art	4 594	–	4 594	4 220
Immobilisations en cours	59 681	–	59 681	56 957
	1 353 047	604 724	748 323	793 546

Les immobilisations en cours représentent des projets informatiques en développement au montant de 42,3 M\$ (2004 : 37,0 M\$), de l'équipement non utilisé au montant de 10,5 M\$ (2004 : 14,2 M\$) et des logiciels au montant de 6,9 M\$ (2004 : 5,8 M\$).

L'équipement inclut des logiciels au coût de 8,8 M\$ (2004 : 6,7 M\$) et des immobilisations mises hors service au coût de 7,1 M\$ (2004 : 2,5 M\$), entièrement amorties au 31 mars 2005.

11 Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires à demande sont autorisés par le gouvernement du Québec jusqu'à un montant de 700,0 M\$ et ils portent intérêt au taux du marché.

12 Crédoiteurs et frais courus

<i>(en milliers de dollars)</i>	2005	2004
Fournisseurs et frais courus	126 209	121 245
Dividendes	82 000	36 000
Société en commandite Manoir Richelieu	5 299	6 923
Taxe de vente du Québec	6 085	6 063
Taxe sur les produits et services	5 100	5 118
	224 693	175 349

Notes complémentaires

13 Provisions relatives aux lots

<i>(en milliers de dollars)</i>	2005	2004
Provision pour les lots non réclamés	10 436	5 372
Provision pour les écarts de structures de lots	407	4 435
	10 843	9 807

La provision pour les lots non réclamés est constituée des lots non réclamés de tous les produits de la Société excluant les jeux pancanadiens. Cette somme sert aux versements de lots bonis et de lots aux détaillants.

La provision pour les écarts de structures de lots relative aux produits du secteur des bingos est constituée des écarts entre le montant théorique des lots à attribuer selon la structure de lots et le montant effectivement payable. Les sommes de cette provision servent principalement à combler les manques à gagner occasionnels entraînés par les structures de lots qui excèdent le montant prévu. De plus, cette provision peut, après approbation du conseil d'administration, être utilisée pour attribuer des lots bonis, acquitter toute réclamation éventuelle en rapport avec les jeux ou être incluse aux résultats.

14 Engagements

Baux

En vertu d'un bail échéant en juin 2008 avec une option de renouvellement de cinq ans, la Société doit verser un montant total minimum de 32,6 M\$ (2004 : 41,2 M\$) pour la location des espaces occupés par son siège social dans un immeuble qu'elle détient, en propriété indivise, à part égale avec SITQ National inc., représentant au consolidé un engagement de 16,3 M\$ (2004 : 20,6 M\$). De plus, la Société est liée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en mai 2035 pour la location de locaux administratifs. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement tacite de 2 à 5 ans.

Les paiements minimums futurs, en milliers de dollars, s'établissent comme suit :

2006	26 755
2007	24 018
2008	21 745
2009	15 983
2010	13 650
2011 et subséquemment :	17 889
	120 040

Contributions au gouvernement du Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

À la suite de l'abrogation des casinos forains, le gouvernement a autorisé la Société à s'engager auprès du MAPAQ à verser, dans un compte à fin déterminée, une somme de 5,5 M\$ par année civile pendant cinq ans jusqu'à l'année 2008. À son expiration, l'entente sera renouvelable d'un commun accord entre les parties.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux à verser, dans un compte à fin déterminée, une somme annuelle de 17,0 M\$ pour financer des activités de prévention, des services de traitement, des programmes de recherche et des campagnes de sensibilisation pour aider les joueurs pathologiques.

Notes complémentaires

Engagements (suite)

De plus, la Société s'est également engagée auprès de ce même ministère à verser, dans un compte à fin déterminée, une somme annuelle de 30,0 M\$ pour financer des services d'aide et de soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie qui demeurent à domicile ou qui vivent dans les centres d'hébergement.

La Société n'est pas en mesure d'évaluer le montant total de ces engagements.

Ministère de la Sécurité publique

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée auprès du ministère de la Sécurité publique à verser, dans un compte à fin déterminée, une somme annuelle de 3,0 M\$ pour financer des activités et des mesures intensives de contrôle qui seront mises en place par la Régie des alcools, des courses et des jeux afin, notamment, d'assurer la gestion des activités de contrôle liées à l'accès des appareils de loterie vidéo. La Société n'est pas en mesure d'évaluer le montant total de cet engagement.

De plus, la Société s'est également engagée auprès de ce même ministère à verser, dans un compte à fin déterminée, une somme d'environ 0,5 M\$ par année pendant cinq ans jusqu'au 30 septembre 2007, pour financer les ressources supplémentaires permettant de réduire les délais de certification des appareils de jeu exploités par la Société.

15 Instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

16 Flux de trésorerie consolidés

(en milliers de dollars)

	2005	2004
Espèces et quasi-espèces		
Fonds en caisse – casinos	47 139	52 586
Encaisse	26 671	14 001
	73 810	66 587
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation		
Débiteurs	26 482	4 589
Stocks	(2 488)	1 499
Frais payés d'avance	4 806	(3 135)
Lots aux gagnants	(15 953)	15 496
Créditeurs et frais coursus	7 132	16 846
Provisions relatives aux lots	1 036	(8 767)
Revenus reportés	598	(1 712)
	21 613	24 816
Acquisitions d'immobilisations	(43 018)	(148 852)
Moins : frais payés d'avance transférés aux immobilisations	314	10 202
	(42 704)	(138 650)
Information supplémentaire		
Intérêts payés	13 604	8 964

Notes complémentaires

17 Régimes de retraite

Les membres du personnel de la société mère, de La Société des loteries vidéo du Québec inc., de La Société des bingos du Québec inc. et de Ingenio, filiale de Loto-Québec inc. participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations imputées aux résultats consolidés de l'exercice pour ces régimes interentreprises s'élèvent à 2,4 M\$ (2004 : 2,1 M\$). Les obligations de l'employeur envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Les membres du personnel de la Société des casinos du Québec inc. et de Resto-Casino inc. participent au Régime de retraite à cotisations déterminées. Les membres du personnel de Technologies Nter, société en commandite participent à un REÉR collectif. Ces régimes, à cotisations déterminées, dont l'adhésion est facultative, permettent à l'employé l'acquisition immédiate de la cotisation de l'employeur qui est égale à celle de l'employé dans les limites prévues par les régimes. Les cotisations imputées aux résultats consolidés de l'exercice pour ces régimes s'élèvent à 9,2 M\$ (2004 : 8,8 M\$).

18 Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2004 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

Notes complémentaires

20

Information sectorielle

(en milliers de dollars)

Secteurs d'activité						2005	
	Loteries	Casinos Restauration Hébergement	Loteries vidéo	Bingo	Multimédia	Élimination transactions intersociétés	Chiffres consolidés
Revenus							
Jeux	1 857 225	751 913	1 236 884	36 597	1 070	(104)	3 883 585
Restauration	–	82 766	–	–	–	(42 294)	40 472
Hébergement	–	13 407	–	–	–	–	13 407
	1 857 225	848 086	1 236 884	36 597	1 070	(42 398)	3 937 464
Coût des ventes							
Jeux	1 123 732	19 137	273 165	19 432	–	(104)	1 435 362
Restauration	–	26 227	–	–	–	–	26 227
	1 123 732	45 364	273 165	19 432	–	(104)	1 461 589
Bénéfice brut	733 493	802 722	963 719	17 165	1 070	(42 294)	2 475 875
Frais d'exploitation							
Dépenses d'opération	146 298	474 052	69 368	5 512	6 108	(42 294)	659 044
Amortissement des immobilisations	11 993	42 562	30 938	517	67	–	86 077
Amortissement des frais reportés	–	1 028	–	–	–	–	1 028
Intérêts – net	3 125	2 342	4 283	(7)	(10)	–	9 733
	161 416	519 984	104 589	6 022	6 165	(42 294)	755 882
Bénéfice (perte) avant éléments suivants	572 077	282 738	859 130	11 143	(5 095)	–	1 719 993
Paiements spéciaux	15 577	5 416	–	8 086	–	–	29 079
Taxe sur les produits et services	16 609	9 930	23 275	420	–	–	50 234
Taxe de vente du Québec	19 001	11 383	26 682	481	–	–	57 547
	51 187	26 729	49 957	8 987	–	–	136 860
Bénéfice net (perte nette)	520 890	256 009	809 173	2 156	(5 095)	–	1 583 133

Des dépenses sont assumées par les directions corporatives de la Société. Certaines dépenses d'opération et taxes à la consommation afférentes, attribuables directement aux secteurs, sont réparties en fonction de leur utilisation. Les autres sont réparties en fonction des revenus nets des principaux secteurs.

Notes complémentaires

Information sectorielle (suite)

<i>(en milliers de dollars)</i>							2004
Secteurs d'activité	Loteries	Casinos Restauration Hébergement	Loteries vidéo	Bingo	Multimédia	Élimination transactions intersociétés	Chiffres consolidés
Revenus							
Jeux	1 812 785	728 906	1 128 847	36 929	642	(208)	3 707 901
Restauration	–	79 617	–	–	–	(39 222)	40 395
Hébergement	–	12 447	–	–	–	–	12 447
	1 812 785	820 970	1 128 847	36 929	642	(39 430)	3 760 743
Coût des ventes							
Jeux	1 122 357	19 577	277 974	19 556	–	(208)	1 439 256
Restauration	–	24 207	–	–	–	–	24 207
	1 122 357	43 784	277 974	19 556	–	(208)	1 463 463
Bénéfice brut	690 428	777 186	850 873	17 373	642	(39 222)	2 297 280
Frais d'exploitation							
Dépenses d'opération	136 028	445 289	49 605	5 580	5 905	(39 222)	603 185
Amortissement des immobilisations	11 326	44 162	24 059	497	106	–	80 150
Amortissement des frais reportés	–	2 050	–	–	–	–	2 050
Intérêts – net	3 977	3 000	5 219	(10)	(9)	–	12 177
	151 331	494 501	78 883	6 067	6 002	(39 222)	697 562
Bénéfice (perte) avant éléments suivants	539 097	282 685	771 990	11 306	(5 360)	–	1 599 718
Paiements spéciaux	15 089	4 869	–	8 207	–	–	28 165
Taxe sur les produits et services	17 232	9 465	22 385	471	–	–	49 553
Taxe de vente du Québec	19 696	10 850	25 664	540	–	–	56 750
	52 017	25 184	48 049	9 218	–	–	134 468
Bénéfice net (perte nette)	487 080	257 501	723 941	2 088	(5 360)	–	1 465 250

Des dépenses sont assumées par les directions corporatives de la Société. Certaines dépenses d'opération et taxes à la consommation afférentes, attribuables directement aux secteurs, sont réparties en fonction de leur utilisation. Les autres sont réparties en fonction des revenus nets des principaux secteurs.

Résultats comparatifs

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Résultats consolidés					
Revenus	3 937 464	3 760 743	3 749 410	3 661 786	3 643 212
Coût des ventes					
Loteries					
Lots attribués	964 397	962 692	953 225	926 308	952 674
Commissions aux détaillants	126 745	123 595	125 858	123 205	124 705
Impression des billets	32 486	35 862	33 329	35 031	35 048
Sous-total loteries	1 123 628	1 122 149	1 112 412	1 084 544	1 112 427
Casinos	19 137	19 577	18 737	13 721	12 720
Restauration	26 227	24 207	26 577	21 859	20 177
Loteries vidéo					
Commissions aux détaillants	272 115	276 842	280 007	281 136	315 915
Impression	1 050	1 132	1 110	770	757
Sous-total loteries vidéo	273 165	277 974	281 117	281 906	316 672
Bingo					
Lots attribués	16 574	16 734	17 036	17 962	18 600
Commissions aux exploitants	2 082	2 091	2 112	2 208	2 272
Impression des cartes	776	731	663	439	310
Sous-total bingo	19 432	19 556	19 811	20 609	21 182
Total	1 461 589	1 463 463	1 458 654	1 422 639	1 483 178
Bénéfice brut	2 475 875	2 297 280	2 290 756	2 239 147	2 160 034
Frais d'exploitation					
Loteries	146 298	136 028	131 949	124 228	122 689
Casinos/restauration/hébergement	431 758	406 067	398 956	353 632	318 788
Loteries vidéo	69 368	49 605	40 350	39 790	35 644
Bingo	5 512	5 580	5 416	5 205	5 211
Multimédia	6 108	5 905	5 133	7 061	6 680
Corporatif *			36 345	40 278	38 730
Amortissement des immobilisations	86 077	80 150	77 440	76 045	77 721
Amortissement des brevets			309	308	309
Amortissement des frais reportés	1 028	2 050	2 359	1 333	308
Intérêts – net	9 733	12 177	7 856	7 024	7 149
	755 882	697 562	706 113	654 904	613 229
Bénéfice avant les éléments suivants	1 719 993	1 599 718	1 584 643	1 584 243	1 546 805
Paiements spéciaux	29 079	28 165	26 873	26 321	28 871
Taxe sur les produits et services	50 234	49 553	52 093	50 916	53 136
Taxe de vente du Québec	57 547	56 750	59 603	58 527	61 040
	136 860	134 468	138 569	135 764	143 047
Bénéfice net	1 583 133	1 465 250	1 446 074	1 448 479	1 403 758

* À compter du 31 mars 2004, les dépenses du secteur corporatif qui ne sont pas attribuables directement à un secteur, sont réparties en fonction des revenus nets des principaux secteurs.

Code d'éthique et de déontologie

Les valeurs retrouvées dans le *Code d'éthique et de déontologie* de la Société, notamment l'intégrité, la loyauté, la transparence, sont des valeurs que Loto-Québec privilégie. Tous les hauts dirigeants de Loto-Québec et de ses filiales doivent s'y conformer. Au cours du dernier exercice, le respect des principes de ce code a été assuré par tous ceux qui y sont soumis.

1 Définitions

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ci-après désignent :
 - a) **administrateur** : un membre du conseil d'administration de Loto-Québec ou d'une de ses filiales, qu'il exerce ou non une fonction à plein temps au sein de Loto-Québec ou d'une de ses filiales;
 - b) **conseil** : le conseil d'administration de Loto-Québec ou d'une de ses filiales;
 - c) **dirigeant** : cadre contractuel dont les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du conseil;
 - d) **entreprise** : toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois, ceci ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement sans but lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société;
 - e) **filiale** : une filiale à part entière de Loto-Québec;
 - f) **Loi** : la Loi sur la Société des loteries du Québec, (L.R.Q.c. S-13.1), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;
 - g) **président du conseil d'administration** : le président et chef de la direction de Loto-Québec;
 - h) **Société** : Loto-Québec.

2 Principes d'éthique et règles générales de déontologie

- 2.1 Le présent code s'applique aux administrateurs et dirigeants de la Société et de ses filiales qui sont tenus d'en respecter les dispositions.
- 2.2 L'administrateur ou le dirigeant est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société dans le meilleur intérêt du Québec. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient et équitable des objectifs assignés à la Société par la Loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.
- 2.3 L'administrateur ou le dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et les objectifs qui suivent :
 - **Le rôle social** : en multipliant les façons de partager avec les différents milieux et régions le fruit de ses opérations et en multipliant ses actions dans le domaine de la prévention du jeu pathologique;
 - **L'intégrité et la crédibilité** : en faisant preuve d'une vigilance indéfectible pour assurer l'intégrité, la transparence et la crédibilité des activités de la Société;
 - **L'expansion** : en développant de nouveaux marchés par le biais d'alliances et de partenariats qui permettront de bonifier sensiblement l'offre des jeux traditionnels de loterie, des casinos et de loteries vidéo;
 - **La compétence et le savoir-faire** : en favorisant le développement des compétences indispensables à la Société et en implantant des programmes qui assurent le respect des ressources humaines;
 - **La performance** : en offrant les meilleurs produits de divertissement et les meilleurs services qui soient dans les secteurs loteries, casino, loteries vidéo, bingo et en augmentant les fonds publics qui lui sont confiés.
- 2.4 L'administrateur ou le dirigeant qui, à la demande de la Société ou d'une de ses filiales, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
- 2.5 L'administrateur ou le dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société, à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
- 2.6 L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les règles d'éthique et de déontologie prévues au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Le dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables.

3.1 Prévention des conflits d'intérêts

- 3.1.1 L'administrateur ou le dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.
- 3.1.2 Pour être visé par le présent code, l'intérêt détenu par un administrateur ou un dirigeant dans une autre entreprise doit être tel qu'il est susceptible de s'opposer à l'exercice de ses fonctions au sein de la Société ou d'une de ses filiales. L'administrateur ou le dirigeant qui détient un intérêt dans une entreprise est notamment en « conflit d'intérêts » dans les cas suivants :
- Si Loto-Québec ou une de ses filiales a ou est susceptible d'avoir une relation d'affaires importante avec l'entreprise, l'importance de cette relation peut être tant pour Loto-Québec que pour l'entreprise;
 - Si l'entreprise est cotée à la bourse et sa relation d'affaires avec Loto-Québec ou une de ses filiales est susceptible d'avoir un effet sur les actions en bourse;
 - Si l'intérêt de l'administrateur ou du dirigeant dans l'entreprise en relation d'affaires avec Loto-Québec ou une de ses filiales est tel qu'il peut influencer les affaires de l'entreprise;
 - Si l'entreprise a conclu un contrat avec Loto-Québec ou une de ses filiales et ce contrat est tel qu'il a un impact sur l'actif de l'entreprise;
 - Si l'entreprise est l'adjudicataire d'un contrat pour lequel l'administrateur ou le dirigeant a été impliqué dans le choix du fournisseur.
- 3.1.3 Est également considéré en conflit d'intérêts l'administrateur qui est partie à un contrat conclu avec Loto-Québec ou une de ses filiales ou le dirigeant qui est partie à un contrat conclu avec Loto-Québec ou une de ses filiales autre que son contrat d'engagement.

3.2 Dénonciation et abstention

- 3.2.1 L'administrateur ou le dirigeant qui :
- a) a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui le met en conflit d'intérêts aux termes de l'article 3.1.2 du présent code; ou
 - b) est partie à un contrat avec la Société ou une filiale aux termes de l'article 3.1.3;
- doit dénoncer par écrit au président du conseil d'administration la nature et l'étendue de son intérêt. L'administrateur doit également s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question liée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question.
- 3.2.2 L'administrateur ou le dirigeant doit effectuer la dénonciation requise à l'article 3.2.1 dès qu'il a connaissance qu'il est en conflit d'intérêts aux termes des articles 3.1.2 et 3.1.3. Dans le cas de l'administrateur, cette dénonciation d'intérêts doit être consignée au procès-verbal des délibérations du conseil d'administration où siège l'administrateur.
- 3.2.3 L'administrateur ou le dirigeant doit dénoncer par écrit au président du conseil d'administration les droits qu'il peut faire valoir contre la Société ou l'une de ses filiales en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.
- 3.2.4 L'administrateur ou le dirigeant doit également remettre au président du conseil d'administration, avant le 1^{er} juin de chaque année où il demeure en fonction, une déclaration sous la forme prévue.
- 3.2.5 Le président du conseil remet les déclarations visées par les articles au secrétaire de la Société qui les tient à la disposition des membres du conseil et des dirigeants. Les déclarations sont traitées de façon confidentielle.

Code d'éthique et de déontologie (suite)

3.3 Dispense

3.3.1 Le présent code ne s'applique pas :

- a) à la détention de valeurs mobilières lorsque l'importance de cette détention ne permet vraisemblablement pas de placer l'administrateur ou le dirigeant en situation de conflit d'intérêts;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'administrateur ou le dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
- c) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard, dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
- d) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
- e) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'administrateur ou le dirigeant;
- f) à un contrat d'assurance-responsabilité des administrateurs;
- g) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

4

Entrée en vigueur

4.1 Le présent code est entré en vigueur le 1^{er} septembre 1999.

Politique linguistique

La qualité de la langue : une priorité

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration*, la Société a adopté, le 24 novembre 2000, une politique linguistique qui tient compte de sa vocation commerciale et traite de l'usage et de la qualité du français dans chacun des secteurs d'activités. Au cours du dernier exercice, la Société a continué de collaborer avec l'Office québécois de la langue française pour assurer le respect de cette politique au sein de Loto-Québec et ses filiales.

Adresses

Siège social

500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8000
Télécopieur : (514) 499-8660
Site Internet :
www.loto-quebec.com

Bureau de Loto-Québec à Québec

955, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y2
Téléphone : (418) 686-7575
Télécopieur : (418) 643-2690

La Société des casinos du Québec

500, rue Sherbrooke Ouest
15^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8080
Télécopieur : (514) 864-1886
Site Internet :
www.societe-des-casinos.com

La Société des loteries vidéo du Québec

500, rue Sherbrooke Ouest
16^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8090
Télécopieur : (514) 864-3283
Site Internet :
www.slvq.com

La Société des bingos du Québec

500, rue Sherbrooke Ouest
12^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-7777
Télécopieur : (514) 864-7332
Site Internet :
www.bingos-quebec.com

Ingenio

500, rue Sherbrooke Ouest
20^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-0210
Télécopieur : (514) 282-2028
Site Internet :
www.ingenio-quebec.com

Casino de Montréal

1, avenue du Casino
Montréal (Québec) H3C 4W7
Téléphone : (514) 392-2746
1 800 665-2274
Télécopieur : (514) 864-4950
Site Internet :
www.casino-de-montreal.com

Casino de Charlevoix

183, rue Richelieu
La Malbaie (Québec) G5A 1X8
Téléphone : (418) 665-5300
1 800 665-2274
Télécopieur : (418) 665-5322
Site Internet :
www.casino-de-charlevoix.com

Casino du Lac-Leamy

1, boulevard du Casino
Gatineau (Québec) J8Y 6W3
Téléphone : (819) 772-2100
1 800 665-2274
Télécopieur : (819) 772-3710
Site Internet :
www.casino-du-lac-leamy.com

Centres régionaux

Montréal et Nord-Ouest du Québec

Pierre Valcourt
Directeur des ventes
1945, rue Maurice-Gauvin
Laval (Québec) H7S 2M5
Téléphone : (450) 682-2525
1 800 361-9026
Télécopieur : (450) 687-4818

Montréal et Sud-Est du Québec

Ginette Morin
Directrice des ventes
325, rue Bridge
Montréal (Québec) H3K 2C7
Téléphone : (514) 409-3190
1 800 361-1244
Télécopieur : (514) 931-0655

Québec et Est du Québec

Marie-Claude Paré
Directrice des ventes
955, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y2
Téléphone : (418) 686-7575
1 800 463-4560
Télécopieur : (418) 643-2690

*Pour obtenir des exemplaires supplémentaires
ou la version anglaise du rapport annuel,
veuillez vous adresser à :*

*Loto-Québec
Communications et affaires publiques
500, rue Sherbrooke Ouest, 14^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8000*

*Vous pouvez consulter le rapport annuel à l'adresse
www.loto-quebec.com*

*Le rapport annuel de Loto-Québec est produit
par la Première Vice-présidence corporative
aux communications et aux affaires publiques.*

*Concept et réalisation
CG3 Communications Graphisme inc.*

*Photographies
Pierre Villeneuve
Yan Côté*

*Impression
Imprimerie L'Empreinte*

*Dépôt légal
ISBN 2-550-44601-1
ISSN 0709-5724*



www.loto-quebec.com



Loto-Québec est fière de contribuer à la sauvegarde de notre environnement en utilisant un papier 100 % recyclé, post-consommation, fabriqué grâce à une énergie verte, le biogaz, et dont les fibres sont désencrées à l'eau oxygénée.